



SALAH GOUDJIL REMET XAVIER DRIENCOURT À SA PLACE

« L'Algérie nouvelle fait son chemin »

P2

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

La tendance du drame inquiète

P3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 11 janvier 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5737 - 19^e année

ALGÉRIE - ROUMANIE



Respect du multilatéralisme et du droit international

P2

FORFAIT DU CAMEROUN DITES-VOUS ?



Eto'o assène une gifle aux saboteurs du CHAN

P7

ADOLFO KAMINSKY Le faussaire au service des causes justes n'est plus

P5

HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



Vers une arrivée à grosse cote

P14

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

400 points de vente pour étouffer la spéculation

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

PROJET DE LOI PORTANT STATUT PARTICULIER DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Le texte répond « à 99% des revendications » du CNES

P4



Ph : Mourad Sid

ALGÉRIE - ROUMANIE

Respect du multilatéralisme et du droit international

Entre l'Algérie et la Roumanie, les contacts, au titre des mécanismes de coopération mis sur pied par les deux pays, suite à la pandémie de COVID-19, ont repris à la faveur de la quatrième session des consultations politiques algéro-roumaines qui s'est tenue à Bucarest lundi, sous la coprésidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, et du secrétaire d'Etat roumain aux Affaires globales et aux Stratégies diplomatiques, Traian Hristea.



R.F. DR

Selon les indications données hier dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, cette réunion a permis aux deux parties d'aborder l'état des relations bilatérales et les voies et moyens de consolider la coopération et les échanges bilatéraux, tout comme il a été procédé à cette occasion à un large échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun.

Au plan bilatéral, il a été convenu de "promouvoir la coopération dans les domaines

de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, des énergies renouvelables et des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les hisser au niveau de l'excellence des relations politiques qu'ont toujours entretenues les deux pays depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en avril 1962", précise la même source. Les deux parties ont abordé les questions internationales et régionales d'intérêt commun et ont procédé à un échange de vues sur les crises internationales et celles liées au voisinage immédiat de l'Algérie (Sahara occidental, Mali, Libye, Sahel, Moyen-Orient, soulignant avec force la nécessité du respect du multilatéralisme et du droit international dans le traitement de ces crises", d'après le communiqué du minist-

ère. Avant la tenue de ces consultations, Amar Belani a eu un entretien avec le ministre roumain des Affaires étrangères, Bogdan-Lucian Aurescu, qui a souligné à cette occasion "sa ferme volonté d'œuvrer pour le renforcement des relations entre les deux pays, au regard du grand potentiel de coopération bilatérale", indique le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Lors de sa visite à Bucarest, Belani a eu également des entretiens avec le secrétaire général du ministère roumain de la Recherche, de l'Innovation et de la Numérisation, Constantin Saragea, au cours desquels les deux parties "sont convenues de développer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de l'innovation, de la

numérisation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des start-up", d'après la même source. Mardi, le secrétaire général du ministère a été reçu par le vice-président de la Chambre des députés de la Roumanie, Vasile Daniel Suci.

Après un échange de vues sur les questions d'actualité internationale, les deux hommes, "tout en réaffirmant leur ferme volonté de consolider les relations bilatérales", ont souligné l'"intérêt qu'ils portent au renforcement des échanges parlementaires, y compris à travers la mise sur pied d'un groupe d'amitié parlementaire Algérie-Roumanie", conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Pour rappel, le nouvel ambassadeur de la République de Roumanie en Algérie, Gruia Otiliu Jacota, a remis ses lettres de créance au président Abdelmadjid Tebboune, dimanche 28 novembre 2021. À cette occasion, Gruia Otiliu Jacota avait affirmé, dans sa déclaration à la presse, que l'Algérie et la Roumanie "sont liés par des relations traditionnelles fondées sur l'amitié et la confiance", ajoutant que "la force de ces relations entre nos deux pays réside en les bases solides, à même de renforcer les futurs projets dans tous les domaines". Il avait souligné à ce titre, la disponibilité de son pays à "poursuivre le travail conjoint et l'échange d'expertises et d'expériences dans le domaine institutionnel, notamment l'Enseignement supérieur".

M'hamed Rebah

VAGUE DE VIOLENCE SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

Le front anti-normalisation condamne le silence complice du Makhzen

Les opposants à la normalisation au Maroc condamnent la violence des occupants sionistes à El-Qods occupé et aux crimes quotidiens, à la destruction de leurs maisons et à la confiscation de leurs terres et de leurs biens. Condamnant le silence de la complicité du Makhzen comme une attaque contre leur terre sainte. La veille de la tenue, de la réunion à Djeddah Arabie saoudite de la réunion urgente du comité de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) au sujet de l'escalade des agressions contre les Palestiniens et les lieux saints d'El-Qods occupée, dont la mosquée Al-Aqsa.

Le Front marocain, qui soutient la Palestine et s'oppose à la normalisation, a déclaré dans un communiqué approuvant la conférence sur le développement des territoires occupés : « le Comité El-Qods porte la responsabilité des violations et tentatives de judaïsation de la ville sainte, de la mosquée Al-Aqsa et la profanation des tombes chrétiennes », a-t-il déclaré, condamnant fermement les crimes racistes commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens. Le Front, qui regroupe plus de 15 groupes politiques, syndicaux et de défense des droits de l'Homme, a également condamné les incursions quotidiennes dans la mosquée Al-Aqsa de colons dirigés par un ministre extrémiste du soi-disant « peuple de la sécurité », déclarant que « les incursions étaient le projet d'un groupe extrémiste. Il s'agit d'un tournant dangereux qui s'inscrit dans la « mise en scène devant le fait accompli ». Exprimant son rejet catégorique de l'accueil par le Maroc d'un sommet qui réunit des pays faisant partie des accords dits d'Abraham, qui

est le deuxième de son genre, considérant cet événement comme « une alliance politique et militaire dirigée contre la résistance palestinienne, et toutes forces opposantes à l'hégémonie américaine et sioniste dans la région », dans ce contexte le communiqué lance un appel à toutes les forces marocaines solidaires avec le peuple palestinien à dénoncer cette alliance qui constitue une menace réelle pour la paix. Par ailleurs le front marocain de soutien à la Palestine a salué la résistance palestinienne face à l'occupation sioniste, l'appelant à renforcer son unité sur le terrain, tout en annonçant son soutien à la campagne lancée par le mouvement "Boycott, désinvestissement et sanctions" (BDS) visant à boycotter les entreprises qui traitent avec l'entité occupante afin de les contraindre à arrêter l'importation des produits issus des colonies et imposer le respect du droit international. Des dizaines d'organisations anti-normalisation au Maroc continuent de dénoncer l'incursion du ministre sioniste controversé Itamar Ben Gvir dans l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa, qualifiant la démarche de "provocatrice", "lâche" et "dangereuse", tout en appelant les forces vives au Maroc à redoubler d'efforts pour "défendre le peuple palestinien et s'opposer à toute forme de normalisation".

LE MAROC DÉMASQUÉ DEVANT L'ONU

Pendant que le Makhzen garde la bouche cousue à propos des crimes de l'entité sioniste en Palestine occupée, il a fait une tentative d'insérer dans un projet de déclaration de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur la Palestine, un passage faisant l'élo-

ge des efforts chimériques de son Roi, en sa qualité de président du Comité El-Qods. Ce rôle présumé n'est ni vu, ni reconnu que par le Makhzen et son inénarrable représentant lui-même dans ses hallucinations, étant donné que les projets de déclarations préliminaires préparés par la présidence palestinienne pour le groupe arabe et par la présidence pakistanaise pour le groupe de l'Organisation de la coopération islamique, en coopération avec la partie palestinienne, ne comportent aucune référence à ce comité, encore moins aux efforts de son président. La délégation algérienne, forte de son argumentaire irréfutable, a prouvé devant tous les membres de l'OCI que la proposition marocaine ne correspondait en rien à la réalité, étant donné que le Comité El-Qods, créé par l'Organisation de la coopération islamique en 1975, ne s'est réuni que deux fois au cours des deux dernières décennies, dont la dernière remonte à 2014. L'argumentaire de l'Algérie a recueilli l'adhésion et le soutien de tous, y compris la délégation palestinienne, à l'exception du Maroc qui a préféré être à l'origine du blocage de toute déclaration de solidarité avec la Palestine sur l'autel de son hypocrisie et de l'égoïsme et les caprices de son roitelet, servant au passage les intérêts de l'entité sioniste. Le délégué palestinien quant à lui, président en exercice du groupe arabe, a fait sa déclaration au nom du groupe arabe, sans aucune référence, à un quelconque rôle imaginaire du président du Comité El-Qods, déclaration ayant recueilli le consensus arabe, y compris du représentant marocain. Extrême humiliation.

M. Seghilani

SALAH GOUDJIL REMET XAVIER DRIENCOURT À SA PLACE

« L'Algérie nouvelle fait son chemin »

C'est la première réaction officielle de l'Algérie aux propos provocateurs de l'ancien ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, qui, dans une tribune imbibée à la sauce de l'extrême droite, a dit tout le malheur que portait finalement, le prétendu « ami » de notre pays.

Après la volée de bois vert de l'opinion publique nationale essayée en pleine figure par le diplomate français qui a misé sur un effondrement de l'Algérie avec un impact attendu sur son pays, la voix institutionnelle prend le relais. Sans crier gare, tant les propos émanent d'un officiel profitant de son statut de diplomate « hors-service » pour se permettre des écarts de conduite, Salah Goudjil, le président du Conseil de la nation, a réagi, hier, en pleine séance plénière consacrée au vote du projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Une réponse aux hérauts new-look du fantasme « Algérie française » cher à l'OAS, ainsi réinventé, soixante ans après l'Indépendance, et en plein élan qui a bouleversé la marche du pays vers le meilleur. En effet, pour Salah Goudjil, l'Algérie d'aujourd'hui « n'est pas celle d'hier », autrement que l'Algérie nouvelle « avance avec fermeté et détermination vers l'avant ».

Tout en prenant la délicatesse de distinguer entre les résidus partisans de l'Algérie française comme devise de l'extrême droite et le peuple français qui mérite respect à tous les égards, le président de la première chambre du Parlement national dénonce le colonialisme réinventé sous d'autres formes, de surcroît 60 ans après la fin de la colonisation de l'Algérie au prix de sacrifices ultimes consentis par nos chouchous. En ce sens, Goudjil a rappelé à ceux qui ont fait la « dictée » à Xavier Driencourt, choisi pour être « fin connaisseur de l'Algérie » que ces déclarations ne sont que d'énigmatiques « manœuvres » auxquelles nous ont habitués les milieux hostiles à l'Algérie alors que le peuple algérien est suffisamment mûr pour cerner les enjeux derrière de telles déclarations qui jettent le discrédit sur « l'ami » de notre pays et continueront, longtemps, à hanter son esprit, pour l'attitude irrespectueuse envers le pays qui l'avait accueilli, une dizaine d'années durant.

En réponse aux propos de l'ancien ambassadeur, Goudjil rappelle les quatre vérités. « C'est le peuple algérien qui a provoqué le renversement de six gouvernements coloniaux et à l'effondrement de la IVe République », affirme-t-il en ancien moudjahid qu'est le président du Sénat.

Farid Guellil

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le bilan des victimes s'alourdit de jour en jour

Le nombre de décès, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant des chauffages domestiques, est en train de poursuivre la hausse depuis l'arrivée de la saison de froid. Dans la nuit de lundi à mardi, pas moins de 15 personnes ont trouvé la mort dans les wilayas de Sétif et de M'sila. Un drame qui vient alourdir le bilan des victimes du tueur silencieux.



Il semble que les campagnes de sensibilisations organisées autour des risques liés à la mauvaise utilisation des chauffages à gaz, n'aient pas eu l'effet escompté jusqu'à présent. En dépit, en effet, des nombreuses alertes données via notamment les médias chaque année, de tragiques bilans sont enregistrés presque quotidiennement dans de nombreuses wilayas du pays impliquant le décès parfois de tous les membres de la même famille. Durant la nuit de lundi à mardi, pas moins de 15 personnes ont

malheureusement trouvé la mort, à M'sila et Sétif en raison justement de leur inhalation du monoxyde de carbone. À Sétif, le chargé de la communication de la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra, a indiqué que 6 personnes d'une même famille ont été retrouvées sans vie à 22h22, dans leur domicile, à Mechta Boudjelikh, à proximité de la cité Cherchour, dans la commune d'Aïn Oulmane. Il s'agit, selon la même source, du père âgé de 60 ans, de la mère âgée de 55 ans, du fils âgé de 33 ans et des filles respectivement âgées de 15, 20 et 23 ans. La

cause apparente des décès s'explique par les émanations de gaz brûlé par l'appareil de chauffage, installé à l'intérieur de la pièce. Les corps des victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital d'Aïn Oulmane. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête, pour déterminer les circonstances exactes à l'origine de ce drame, a conclu le responsable de la Protection civile. À M'sila, le bilan a été plus lourd. Selon les services locaux de la Protection civile, 9 personnes d'une même famille sont mortes durant la même soirée de lundi dans leur appartement sis à la ville de

Boussâada suite à l'inhalation du monoxyde de carbone. Les éléments de la Protection civile sont intervenus à 22h pour transporter les corps de ces victimes, âgées entre 4 et 50 ans, à la morgue de l'hôpital de Boussâada. Une enquête a été en outre ouverte pour déterminer les causes exactes du sinistre. Il est essentiel de souligner, par ailleurs, que les causes de ces tragiques décès sont multiples. Outre la mauvaise installation des appareils de chauffage et de chauffe-eau qui est pointé du doigt, il y a notamment lieu de relever le problème de vente d'appareils défectueux en dépit des opérations de contrôle effectuées dans le marché. En effet, ces opérations n'ont pas suffi à mettre fin à la vente informelle de ces appareils qui ne répondent pas aux normes de sécurité. Le non-respect des consignes de sécurité contribue également à porter à la hausse le nombre de victimes, qui n'ont pas été malheureusement assez vigilantes lors de l'utilisation ou de l'installation de ces appareils, souvent confiée à un membre de la famille ou un pseudo professionnel.

Ania Nch.

INTÉGRATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le décret exécutif publié au Journal officiel

Le décret exécutif, portant intégration des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement, vient d'être publié au Journal officiel n°87. Sur rapport du ministre de l'Éducation nationale, le décret exécutif 22-461 a pour objet de fixer les modalités d'intégration, à titre exceptionnel, des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement. En effet, selon l'article 2 de ce décret, les ensei-

gnants contractuels remplissant les conditions d'accès à un emploi dans la Fonction publique, en activité au 11 décembre 2022, recrutés sur des postes budgétaires définitivement vacants et effectuant la durée légale de travail, sont intégrés dans le grade correspondant à leur niveau de qualification et de spécialisation. Les enseignants contractuels concernés sont intégrés en qualité de (stagiaires) et sont confirmés conformément aux dispositions du décret exécutif 08-315 du 11 Chaoual 1429 corres-

pondant au 11 octobre 2008, modifié et complété, précise-t-on. Rappelant que les dispositions d'intégration des enseignants contractuels prennent effet à compter du 11 décembre 2022, la même source note que les modalités d'application de ce décret sont précisées, en tant que de besoin, par instructions conjointes du ministre des Finances, du ministre de l'Éducation nationale et de l'autorité chargée de la Fonction publique.

A. N.

POUR CONTRER LA SPÉCULATION DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Plus de 400 points de vente directe à des prix raisonnables à travers le pays

Le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture, Messaoud Bendridi, a fait savoir que plus de 400 points de vente répartis à travers les différentes régions du pays seront consacrés durant le mois de Ramadhan à la vente directe des différents produits de large consommation à des prix raisonnables. Il a souligné que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural œuvre actuellement, en coordination avec les secteurs du Commerce et de la Promotion des exportations, de l'Intérieur, et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) à faire face à la hausse de la demande sur les pro-

duits de large consommation durant le mois sacré à travers, a-t-il poursuivi l'ouverture de points de vente directe de proximité pour permettre au citoyen de s'approvisionner à des prix étudiés. Il a ajouté, dans ses déclarations, que le nombre de points de vente, fixé à ce jour est de 400, est appelé à augmenter, le but étant de les rapprocher davantage du consommateur. Parmi ces points de vente, il a cité 133 points de vente directe de produits céréaliers et de légumineuses, 114 points de vente de viandes rouges et blanches, 6 points de vente des fruits et légumes, outre 121 points de vente de lait et dérivés. Bendridi a rassuré les

consommateurs quant à la disponibilité de quantités importantes des différents produits agricoles d'origine végétale et animale durant le mois de Ramadhan. Un programme a également été arrêté par le secteur de l'agriculture, en coordination avec l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) et les importateurs privés, à l'effet d'importer des quantités de viandes fraîches et des bovins destinés à l'engraissement et d'autres à l'abattage. Bendridi a souligné que ce programme d'importation est exécuté à un rythme accéléré pour assurer la disponibilité des viandes rouges durant le mois sacré, citant le lancement en cours d'un program-

me destiné à approvisionner les wilayas nord du pays en viandes rouges provenant des wilayas du Sud, sous la supervision (d'Alviar). Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait souligné lors d'une réunion du Conseil des ministres, dimanche dernier, l'importance d'encourager les agriculteurs à vendre directement aux citoyens, tout en leur affectant des espaces provisoires dédiés à cette activité lors du mois sacré. Le Président Tebboune a également mis en exergue l'impératif de poursuivre la lutte contre la spéculation et de dévoiler les spéculateurs et leurs plans à l'opinion publique.

A. N.

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Le CNDH salue son adoption lors du Conseil des ministres

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a félicité le Conseil des ministres pour l'adoption du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, lors de sa réunion, dimanche dernier, soulignant que le texte « vient renforcer les textes juridiques dans le domaine de la protection des droits de l'homme », indique un communiqué du CNDH. Ce projet de loi pour le CNDH est un « véritable dévouement aux droits de l'homme et à la dignité humaine » par le fait qu'il est en conformité avec la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. À ce titre le Conseil a soutenu que ce projet de loi est « une valeur ajoutée qui vient renforcer les textes juridiques dans le domaine de la protection des droits de l'homme », comme l'a souligné, à juste titre, le premier magistrat du pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ajoutant que ce nouveau texte démontre aussi la volonté de l'Algérie de mener une lutte acharnée contre ce crime abject de l'esclavage moderne axée sur une politique pénale sévère, tout en accordant une attention toute particulière à la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre les infractions de traite des personnes, incluant la détection des victimes. Le CNDH a affirmé que « l'Algérie se préoccupe, également, des victimes de la traite des personnes et veille à leur assurer des centres d'accueil et à les accompagner par une prise en charge sociale, psychologique, médicale et juridique pour faciliter leur réinsertion sociale. Elle facilite aussi le droit au retour en toute sécurité des ressortissants étrangers, victimes de la traite des personnes ». Dans le même sillage le Conseil a fait savoir que le projet a été élaboré par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes puis transmis au ministère de la Justice, et discuté au niveau du secrétariat général du Gouvernement avant son adoption par le Gouvernement, puis par le Conseil des ministres. Reste sa transmission au Parlement pour sa discussion et adoption avant sa promulgation par le président de la République. Exprimant son souhait que cette phase soit clôturée dans les meilleurs délais. Le Conseil a fini par rappeler que l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme pose de façon générale et absolue l'interdiction de la traite et de l'exploitation des personnes et que « le non-respect de cette interdiction est considéré comme l'une des violations les plus graves des droits fondamentaux ». Ainsi que la constitutionnalisation de la lutte contre la traite des personnes pour la première fois, à l'alinéa 3 de l'article 39 de la Constitution de 2020 « démontre la volonté de l'Algérie à lutter contre ce fléau et à accorder toute l'assistance et la protection nécessaires aux victimes ».

M. Seghilani

ZEGHDAR ANNONCE LA RELANCE DE PLUSIEURS PROJETS INDUSTRIELS À TÉBESSA

TGT et SOVEST bientôt opérationnels

En visite de travail hier dans la wilaya de Tébessa, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zagdar, a inspecté plusieurs projets industriels, dont l'usine de tuberie de gaz (TGT) et l'usine de transformation de verre (SOVEST).

Concernant l'usine TGT, le MI a annoncé la relance dans les plus brefs délais de cette unité de production. « La relance et la réinstallation de cette usine est actuellement à l'étude », a indiqué Zeghdar, soulignant que « des pourparlers et des négociations sont en cours avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA) afin de parvenir à un accord final et une solution définitive concernant cette usine ». Dans son intervention en marge de sa visite d'inspection, le ministre de l'industrie a confirmé que le dossier « sera sur la table du Conseil des participations de l'Etat d'ici trois mois, pour trouver une solution définitive et pérenne à sa situation, que ce soit par le biais de partenariats avec des investisseurs nationaux ou étrangers », ajoutant qu'il n'est « pas raisonnable qu'une usine de cette taille puisse rester dans une telle situation ». Une démarche, selon Zeghdar, qui s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République et des directives du Premier ministre pour relancer les établissements publics à l'arrêt. Il est à noter que cette usine, affiliée auparavant à l'entreprise IMETAL, produisait 60.000 tonnes par an de tubes en acier et d'accessoires



Ahmed Zagdar, ministre de l'Industrie

de raccordement, avant qu'elle ne soit transférée à la Banque Extérieure d'Algérie en 1999, en contrepartie des dettes contractées par l'usine auprès de cette banque.

Pour ce qui est de l'entreprise SOVEST, Zeghdar a annoncé qu'elle était « opérationnelle à 98 % ». Il a ajouté : « L'usine a pu régler ses problèmes d'électricité, et grâce à ses équipements modernes, que plusieurs pays ne possèdent pas, certains pays voisins, notamment, nous allons pouvoir répondre aux besoins des différentes industries qui relèvent du processus de substitution aux importations ». Le ministre a poursuivi : « J'ai demandé au président du complexe, sur la base d'une annonce dès que possible, deux semaines au plus tard, la recherche d'un partenaire national ou étranger. À ce titre, le ministre a révélé l'existence de contacts avec la Banque extérieure d'Al-

gérie pour étudier les moyens de relancer cette institution après sa préparation et sa réhabilitation. Et d'ajouter concernant l'opportunité de création d'emplois : « Cela nous permettra de créer des postes de travail, sachant que 157 de ses employés sont rémunérés tout en étant inactifs. C'est inadmissible, cette usine doit assurer une certaine rentabilité, et la relance de ce projet pourrait générer 257 nouveaux emplois ». Créée en 1995 par l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA), relevant du holding Algeria Chemical Specialities (ACS), SOVEST n'est pas encore entrée en production en raison de plusieurs difficultés principalement liées aux dettes, raison pour laquelle elle a été transférée à la BEA, et au coût exorbitant du raccordement des lignes électriques sur une distance de 42 kilomètres.

Hamid Si Ahmed

ORGANISÉE PAR ALGEX DU 10 AU 12 JANVIER

Portes ouvertes sur l'huile d'olive et ses dérivés

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), organise du 10 au 12 janvier des portes ouvertes sur l'exportation d'huile d'olive et de ses dérivés, sous le haut patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Ayant pour objectif de promouvoir le produit local, sous le slogan : « L'huile d'olive algérienne, l'originalité, le goût élevé et la grande ambition d'entrer sur les marchés mondiaux », ce rendez-vous entre les opérateurs économiques actifs dans la filière oléicole, se tiendra au niveau des chambres de commerce et d'industrie d'État à travers le pays. Alors que l'Algérie dispose d'un potentiel important en matière de produits de terroir, notamment dans le domaine de l'oléiculture, ces portes ouvertes seront l'occasion idéale pour les entreprises de ce secteur de partager leurs connaissances respectives et de mettre en valeur leurs produits, afin d'améliorer leurs performances et leur compétitivité. Outre cet avantage, cette manifestation donnera un aperçu de la conformité de nos produits nationaux, en termes de qualité, aux normes internationales, de s'enquérir des contraintes et des difficultés inhérentes à la production, les différentes recherches effectuées dans le domaine, de connaître les différents dispositifs de soutiens mis en place par les pouvoirs publics et les efforts entrepris en vue de réussir l'exportation de l'huile d'olive algérienne. Concernant l'exportation, il est important de souligner, dans ce contexte, que le directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), Nouredine Boudissa, a souligné, lors de son passage sur la Radio algérienne, « la nécessité de franchir trois étapes fondamentales à l'avenir pour permettre aux marques algériennes d'investir les marchés mondiaux », qui sont : « produire selon les normes internationales, assurer la sécurité alimentaire et contrôler les importations afin de valoriser le «Made in Algeria». Boudissa a annoncé, à ce titre, qu'au mois de février, ALGERAC sera agréé au niveau international de manière à accélérer le chemin de l'introduction des produits nationaux sur les marchés mondiaux, tels que la Deglet nour, l'huile d'olive et autres».

H. S. A.

LE PDT DU CNES, MILAT, SUR LE PROJET DE LOI PORTANT STATUT PARTICULIER DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

« Son adoption est attendue ces jours-ci »

Le président du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), Abdelhafid Milat, a confirmé, hier, que le projet de lois des enseignants universitaires qui sera signé dans les prochains jours par le Gouvernement, répond à 99% des propositions syndicales soumises à la tutelle. « Grâce à notre politique de dialogue que nous avons suivie avec la tutelle, loin des protestations et grèves, nous avons réussi à obtenir 99% de nos revendications, notamment en ce qui concerne le volet relatif aux salaires et primes des enseignants », a indiqué hier Milat au forum d'El Wassat. Déclarant au passage que « le projet de loi portant statut particulier des enseignants universitaires et chercheurs permanents, sera adopté par le Gouvernement ces jours-ci ». Notant, dans ce cadre, que le ministre de l'ESRS, Baddari, avait annoncé récemment « la finalisation de l'élaboration dudit projet en prévision de sa soumission prochaine aux autorités compétentes ». Cependant, Milat a détaillé dans les propositions de son organisation portant modification du statut particulier, explique

que le CNES a demandé à la tutelle de signer des conventions avec le ministère de l'Habitat « afin de faciliter aux enseignants l'accès au logement dans ses différentes formules et de lutter contre le problème de logement auquel fait face l'enseignant universitaire ». Poursuivant, il dira que « nous avons en effet réussi à décroché une prime

de logement pour nos enseignants jusqu'à ce qu'ils puissent acquérir leurs propres logements », dit-il. Il a également abordé la question des revues scientifiques et des laboratoires de recherche en appelant « au renforcement de la recherche scientifique dans les universités algériennes ». Ainsi que la révision de la classification relative

« aux primes de postes qualitatifs » en adoptant, selon lui, « une nouvelle classification supplémentaire » dédiée, explique-t-il « aux universités qui ne sont pas concernées par cette mesure et ce pour garantir l'équité entre toutes les universités, la révision de la prime de zone », a-t-il précisé.

Sarah Oubraham

CRÉATION D'ORGANISATIONS SYNDICALES

Youcef Chorfa précise les conditions

Le ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa a mis en avant les nouveaux critères concernant la création de syndicats comme imposés par le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical.

Dans ce cadre, Chorfa a noté lors de sa présentation du texte devant les membres de la Commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale, certaines conditions à l'instar de « la limitation du nombre de membres fondateurs au niveau national pour éviter la création d'organisations syndicales à caractère régionaliste ». Tout en rappelant les différentes dispositions relatives à la suspension ou à la dissolution des organisations syndicales en cas de « violation des lois en vigueur ou prévues dans leurs statuts, ou celles régissant leurs relations avec les partis politiques », dont « l'incitation à la violence, la menace, les tentatives de violation des droits des travailleurs et le recours aux grèves illé-

gales ». Par ailleurs, le ministre a affirmé que le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical vise essentiellement « la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020 qui consacrent les libertés et les droits fondamentaux du travail, en garantissant le droit syndical à tous les travailleurs et employés ». Le ministre a souligné que la conjoncture actuelle du pays nécessite la révision de nombreuses pratiques dans les différents secteurs, notamment l'exercice du droit syndical, les obligations et les devoirs et la défense des intérêts des fonctionnaires et travailleurs, loin des tractations partisans et politiques. Il dira cependant que le texte en question, « renforce les symboles d'unité, les valeurs et les constantes nationales ainsi que les principes de la Constitution, en particulier le respect de la liberté individuelle et collective au travail et le rejet de la discrimination syndicale ».

Sarah O.

LOI DE FINANCES 2023

Voici les raisons de la hausse du budget de l'État

L'une des raisons de l'augmentation du budget de l'État pour 2023 est la prise en charge de l'impact budgétaire liée à l'ouverture de 36.000 postes budgétaires supplémentaires répartis sur les différents départements ministériels et à travers toutes les wilayas, a indiqué, lundi à Alger, la directrice de la synthèse au niveau de la Direction générale du budget au ministère des Finances, Imene Sengad, lors d'une journée d'information sur la LF-2023. La même responsable a expliqué que cette augmentation a pour raison également l'incidence financière découlant de la modification de la grille indiciaire des traitements et des régimes de rémunération des fonctionnaires, intervenue à compter d'avril 2022, en plus de l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et la conversion des contrats du Dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) en contrats à durée indéterminée (CDI). La prise en charge de l'incidence financière des nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la révision des grilles indiciaires de l'allocation chômage et de la révision des pensions et retraites a contribué aussi à la hausse du budget de l'État pour 2023, affirme la même source. Il y a également, ajoute la même source, la prise en charge de l'incidence financière relative à la budgétisation des actions des comptes d'affectation spéciale clôturés au 31 décembre.

B. O.

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Sénat donne son quitus

Le projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a été adopté, hier, par les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par, Salah Goudjil, en présence du ministre de la Justice, Abderrachid Tabi.



PH: DR

Approuvé fin décembre par l'Assemblée populaire nationale, le projet, vise à adapter le système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie, en sus d'être un nouvel instrument pour la protection de l'économie nationale et les systèmes financier et bancaire contre cette forme dangereuse de criminalité. À noter que le projet se décline en cinq principaux axes dont certains portent sur la révision de certains termes pour leur conférer « plus de précision », la définition des obligations des

intervenants dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive. Intervenant lors d'une séance plénière consacrée au débat autour du projet en question, le ministre de la Justice, gardé des Sceaux, Abderrachid Tabi, a déclaré que le projet en question est « préventif et non pénal ». Le ministre de la Justice a également indiqué que « le texte s'accompagnait de mécanismes pour prévenir la survenance du crime et réduire ce phénomène » tout en invitant les personnes concernées à s'y conformer. « Seul celui qui a commis le crime sera tenu responsable par le Code pénal et la loi sur la prévention

contre la corruption », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « il y a 40 recommandations de l'ONU qui nous lient et nous devons les respecter, sinon nous nous écarterons de la légitimité internationale ». Sur les craintes soulevées par certains qui voient en ce projet une limitation du travail caritatif, le ministre a affirmé qu'« il ne s'agit pas de petites sommes d'argent » appelant les associations à contrôler leurs états financiers, le processus de collecte de fonds et à respecter la loi et poursuivre le travail caritatif. À ce propos, il faut rappeler que les dispositions contenues dans ce projet obligent les associations caritatives, à avertir les autorités compétentes sur toutes formes de sources douteuses

de financement, à connaître et à porter sur un registre à garder pour 5 ans minimum tous les noms des donateurs qui, tiennent, à ce que leurs noms ne soient pas divulgués au grand public, et ce, afin de ne pas avoir des démêlés avec la justice. Il a ajouté, par ailleurs, que le projet prévoit également « des sanctions administratives infligées aux institutions financières et aux professions non financières telles que les avocats, les notaires, les huissiers de justice, les experts-comptables, ou leurs gérants ou assistants en cas de manquement aux obligations qui leur sont imposées et les oblige à informer l'autorité spécialisée de toute opération suspecte ».

Brahim Oubellil

NOUVEL AN AMAZIGH

Yennayer chaleureusement célébré dans les écoles

Comme à chaque année, les établissements scolaires du pays ne manqueront pas, aujourd'hui, de se joindre aux festivités liées à la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer), consacré comme fête nationale depuis 2018. Le ministère de l'Éducation nationale a exhorté, en effet, les directeurs des établissements scolaires à célébrer le nouvel an amazigh 2973, et ce pour le but de faire connaître aux élèves la symbolique de Yennayer, et de promouvoir les principes et les valeurs de l'identité nationale et du patrimoine algérien à travers des activités culturelles, pédagogiques et aussi de loisirs. Cette célébration a pour but également de recenser le patrimoine historique et anthropologique de chaque région du pays : du Sud, au Nord, de l'Est à l'Ouest, notamment par des expositions des plats et des tenues traditionnelles, en valorisant les coutumes de chaque région. Selon le Men, cette action dans les écoles vise à consolider et à ancrer le concept du nouvel an amazigh auprès des générations montantes, de sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel amazigh. A cet effet, les élèves des différents paliers se mettront aux couleurs des habits kabyles. Entre robes, foulards et foutas pour les filles et bernous et chachias pour les garçons. Les bijoux kabyles ainsi que les produits arti-

sanaux seront également au rendez-vous, accompagnés par des plats traditionnels propre à chaque région du pays. À noter, par ailleurs, que cette célébration intervient, comme chaque année, avec diverses manifestations culturelles : projection de films, représenta-

tions théâtrales, ateliers d'apprentissage de tamazight ainsi que des conférences thématiques sur la culture amazighe. Pour cette année, la wilaya de Ghardaïa a été choisie pour abriter les festivités officielles de cette journée.

Ania Nch

CORRUPTION

De lourdes peines contre Chakib Khellil et Mohamed Bedjaoui

Le Procureur de la République près le pôle pénal national financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed à Alger a requis, hier soir, une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khellil et de 12 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre. Les deux mis en cause sont poursuivis pour corruption, dilapidation de deniers publics lors de passation de marchés avec des entreprises étrangères. Dans la même affaire, une peine de 12 ans de prison ferme a été requise à l'encontre de l'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul et de 10 ans de prison ferme à l'encontre de Farid Bedjaoui, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre. Des peines de 10 ans de prison ferme ont également été requises à l'encontre de l'ancien P-DG du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, huit ans de prison ferme contre l'ancien P-DG du même groupe, Mohamed Meziane, et l'ancien P-DG du groupe Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, et quatre ans à l'encontre de l'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine. D'autres peines, allant de 3 à 10 ans de prison ferme, ont été également retenues contre d'anciens cadres au ministère de l'Énergie et au groupe Sonatrach, assorties d'une amende d'un million de DA contre tous les accusés poursuivis dans cette affaire.

B. O.

M'hamed Rebah

ADOLFO KAMINSKY

Le faussaire au service des causes justes n'est plus

Membre de la Résistance contre les nazis en France et ensuite membre des réseaux Francis Jeanson puis Henri Curriel de soutien au Front de libération nationale (FLN) dans la lutte du peuple algérien contre l'occupation coloniale française, et après, très actif dans l'appui aux mouvements de libération dans le monde, Adolfo Kaminsky est décédé lundi à l'âge de 98 ans. Connu pour être spécialisé dans la fabrication de faux papiers d'identité, Adolfo Kaminsky, qui était également un photographe de talent, a aidé le FLN en se sentant « pleinement FLN », et pas seulement à son service. Il faisait partie des « porteurs de valises » du fameux réseau Francis Jeanson, puis du non moins fameux réseau Francis Curriel et avait les mêmes motivations que les déserteurs français qui ont refusé de porter les armes contre le peuple algérien durant la guerre d'indépendance. Ils avaient pour noms, entre autres, Anne Preiss, Alban Lietchi, Hélène Cuenat, Simon Blumenthal, Didar Rossano, Henri Curriel, René Vauthier, Pierre Clément, Adolfo Kaminski, Noël Fravelière, Niels Anderson, Jean Galland, Nicole Dreyfus, Nicole Rein, Jean-Claude Paupert, Louis Orhan... pour les plus connus. Né en Argentine le 1er octobre 1925, Adolfo Kaminsky s'est installé avec sa famille en France en 1932. Après l'invasion de la France par les nazis en 1940, sa mère est tuée par les allemands et sa famille est internée en 1943 dans le camp de Drancy dont ils sont libérés grâce à l'intervention du consulat argentin. Il entre dans la résistance anti-nazie et se consacre à fabriquer des faux papiers d'identité. Après la défaite du nazisme, il refuse de travailler avec les services secrets militaires français, au moment des prémisses de la guerre d'Indochine, par refus de collaborer à la guerre coloniale. De 1957 à 1962, il aida le FLN en fabriquant de faux papiers dont des cartes d'identité, cartes de résidence, passeports, permis de conduire... pour les dirigeants de la Fédération de France du FLN qui devaient circuler en France ou se rendre à l'étranger sans être inquiétés, ainsi que des cachets humides. Les faux papiers ont contribué à assurer le passage des militants FLN à partir de la France à travers les frontières européennes, pour y récupérer et acheminer des fonds pour aider la lutte armée du FLN ou pour échapper à l'arrestation. « Le « suicide » de l'avocat Ali Boumendjel et la « disparition » de Maurice Audin confirmaient qu'en Algérie on torturait et on tuait impunément. La torture, institutionnalisée, faisait craindre le retour des méthodes de la Gestapo, c'est ce qui explique mon engagement aux côtés des Algériens », expliquera Adolfo Kaminsky plus tard. « Tout ce que j'ai fait pour l'Algérie a été dicté par ma conscience refusant tout joug colonial. Et si c'était à refaire, je le referais sans hésitation », a-t-il confié. Après l'indépendance, il a vécu en Algérie et a participé à la mise sur pied de l'École des beaux-arts. Il poursuit en même temps son aide aux mouvements de libération des pays d'Amérique latine, du Brésil, de l'Argentine, du Venezuela, du Salvador, du Nicaragua, de Colombie, du Pérou, de l'Uruguay, du Chili, Mexique, et aussi de Saint-Domingue et d'Haïti, ainsi qu'à la lutte armée anti colonialiste et pour l'indépendance des pays d'Afrique comme la Guinée-Bissau, l'Angola, le Mozambique, et la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, en plus de l'aide aux militants du Portugal colonial sous le régime de Salazar, et aux militants anti-Franco en Espagne, et aux Grecs en lutte contre la dictature militaire des colonels. Ses faux papiers ont été faits également pour les déserteurs de l'armée US qui ne voulaient pas faire la guerre du Viêt Nam. Il a trouvé en Algérie toute l'aide au moment où les agents de l'apartheid sud-africain le menaçaient.

**S
T
R
O
P
S**

IL CONTINUE SA RÉSURRECTION

Mahrez bourreau des gros calibres anglais

Le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, est en train de réaliser un début en trombe du nouvel an 2023. Il ne cesse d'ailleurs d'impressionner, en retrouvant notamment son sens du but.

L'ailier de charme algérien est impliqué dans la majorité des buts de son équipe Manchester City depuis quelques temps. Il a récidivé en coupe d'Angleterre contre Chelsea, en signant un doublé, tout en étant impliqué dans un but.

En évoquant Chelsea, il y a lieu de souligner que ce club sourit souvent à Mahrez. Ce dernier compte, du reste, pas moins de 6 buts dans les bois de la formation londonienne en 19 matchs.

Les statistiques de Mahrez montrent aussi que le joueur de 30 ans a inscrit dans les bois de pratiquement tous les gros bras du championnat anglais. C'est le cas d'Arsenal auquel il a mis 3 buts en 18 matchs, et Tottenham avec 5 réalisations en 17 matchs, alors que Manchester United a concédé trois banderilles l'œuvre de Mahrez en 17 parties et Liverpool, ainsi que son club actuel Manches-



Phs : DR

ter City, un but chacun en 15 et 9 matchs respectivement.

Il y a lieu de préciser, à ce propos, que ces statistiques concernent les matchs officiels disputés par Mahrez sous les couleurs de Leicester City et Manchester City.

Par ailleurs, le joueur algérien vise une distinction personnelle. Il est nommé pour le meilleur joueur du mois de décembre avec Rico Lewis et Erling Haaland.

Il semble que la dernière trêve de la Coupe du monde a fait du bien à l'ancien havrais. En effet, il commence à retrouver

progressivement son meilleur niveau.

Depuis que Manchester City a renoué avec la compétition officielle, l'international algérien a enchaîné quatre titularisations. Mieux, il a fourni de belles prestations.

Après un passage à vide terrible, synonyme d'un début de saison compliqué, on peut dire que Riyad retrouve des couleurs. La confiance de son entraîneur, Pep Guardiola ne pourra que le stimuler psychologiquement afin d'être encore meilleur à l'avenir.

Hakim S.

APRÈS LES RUMEURS DU FORFAIT DU CAMEROUN

Eto'o assène une gifle aux saboteurs du CHAN

Comme ce fut le cas avant le déroulement en Algérie de la précédente édition des jeux méditerranéens, plusieurs rumeurs ont circulé dans la presse étrangère en particulier au sujet du retrait de telle ou telle sélection du CHAN que va abriter notre pays du 13 janvier au 4 février.

Evidemment, il s'agissait de manœuvres et complots fomentés par des cercles bien précis qui ont tout fait pour saboter le CHAN algérien, mais en vain.

D'ailleurs, toutes les sélections annoncées comme étant sur le point de déclarer forfait s'apprêtent à rejoindre les terres algériennes pour prendre part au rendez-vous.

Parmi les sélections citées, on peut citer celle du Cameroun. Beaucoup de bruit a d'ailleurs couru à propos des Lions indomptables et leur supposée intention de bouder la messe footballistique continentale. Raison invoquée : les séquelles qui subsistent toujours du match barrage retour des éliminatoires du Mondial-2022 joué en mars dernier entre l'Algérie et le Cameroun à Blida et soldé par une élimi-



nation amère des Verts dans les dernières minutes de la partie.

Mais le président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o vient lui-même démentir tout ce qui se dit à propos des intentions de son pays de bouder l'évènement.

L'ancienne star des Lions indomptables a posté une photo de lui avec l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé Mahi Boumediène, avant

quelques jours du début du CHAN.

Les deux hommes ont discuté de l'épreuve continentale et les démarches administratives d'usage des Camerounais pour fouler le sol algérien. L'ancien attaquant du FC Barcelone a profité aussi de l'occasion pour offrir un maillot de la vedette actuelle de la sélection camerounaise, Abou Bakr Vincent à son excellence l'ambassadeur d'Algérie.

Cette visite vient ainsi

démentir les récentes rumeurs sur le retrait de l'équipe nationale camerounaise du Championnat d'Afrique des joueurs locaux.

Même, le site électronique de la Fédération camerounaise de football a publié une photo de l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé avec Samuel Eto'o, via le compte officiel de cette instance sur Twitter.

Des rapports de la presse camerounaise ont indiqué que les deux parties ont évoqué les derniers préparatifs du Cameroun pour participer au CHAN, et les conditions du séjour de cette sélection à Oran, ville où elle va disputer ses rencontres comptant pour le premier tour de l'épreuve.

Selon les mêmes sources, Samuel Eto'o, est attendu dans les prochaines heures en Algérie, afin d'assister à la cérémonie d'ouverture du CHAN. Il est concerné aussi par la réunion programmée à Alger par la Confédération africaine de football demain à Alger, regroupant la plupart des responsables des fédérations footballistiques nationales du continent.

H. S.

Des légendes africaines invitées pour assister à la 7^e édition

Des anciennes légendes du football africain, ont été invitées pour assister au 7^e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février, a annoncé lundi le Comité local d'organisation (COL). "Le Comité d'organisation a invité une pléiade d'anciennes légendes du football africain pour assister à la compétition, à l'image des Ivoiriens Didier Drogba et Yaya Touré, du Camerounais Roger Milla, du Tunisien Karim Haggui, du Togolais Emmanuel Adebayor, du Nigérien Jay-Jay Okocha, du Sénégalais Hadji Diouf, et du Ghanéen Gyan Asamoah", a indiqué le COL dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La cérémonie d'ouverture se déroulera vendredi prochain au nouveau stade Nelson Mandela de Baraki, en présence du président de la Fédération internationale (Fifa) Gianni Infantino et du président de la Confédération africaine (CAF) Patrice Motsepe. Elle sera suivie par le match d'ouverture entre l'Algérie et la Libye à partir de 20h00. Cette 7^e édition verra la présence pour la première fois de 18 nations, réparties en trois groupes de quatre, et deux groupes de trois. Pour rappel, les 32 matchs de cette compétition se joueront dans quatre stades : Nelson Mandela (Alger), Miloud-Hadefi (Oran), Chahid-Hamlaoui (Constantine), et le 19-mai 1956 (Annaba).

VÉRON MOSENGO-OMBA, SG DE LA CAF :

"Le CHAN pourrait être un bon point pour l'Algérie"

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) Véron Mosengo-Omba, a déclaré lundi à Alger que le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu du 13 janvier au 4 février, pourrait constituer "un bon point" pour l'Algérie, en vue de sa candidature pour abriter la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. "C'est le Comité exécutif qui décidera quel pays abritera la CAN-2025. Le CHAN pourrait constituer un bon point pour l'Algérie, d'autant que les infrastructures footballistiques et hôtelières sont de très haut niveau, c'est très bien. Au risque de me répéter, c'est le COMEX qui prendra sa décision finale sur la base de critères bien établis", a affirmé le SG de l'instance continentale. Le dirigeant congolais s'exprimait peu après son arrivée à Alger, pour une dernière visite d'inspection aux quatre villes hôtes de la 7^e édition du CHAN : stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) Miloud-Hadefi (Oran), Chahid-Hamlaoui (Constantine), et le 19-mai 1956 (Annaba). L'Algérie avait officiellement déposé sa candidature pour reprendre l'organisation de la CAN-2025, après la décision de la CAF de la retirer à la Guinée, en raison du retard pris dans les travaux des installations exigées par la CAF. "La décision de l'Algérie de baptiser le stade de Baraki au nom de Nelson Mandela est une bonne marque de reconnaissance pour ce leader africain. L'Algérie a démontré son attachement à l'Afrique et sa solidarité avec les peuples africains", a-t-il ajouté. La CAF effectuera entre le 5 et le 25 janvier des visites d'inspection au niveau des pays candidats, avant l'annonce du pays hôte du tournoi prévue le 10 février prochain, à l'issue d'une réunion de son Comité exécutif.

CHAN-2022

PRÉPARATION

Les sélections africaines affutent leurs armes

Les 18 sélections africaines devant prendre part à la 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations prévue en Algérie du 13 janvier au 4 février, poursuivent leur préparation à quelques jours du coup d'envoi de la compétition réservée aux joueurs locaux.

La sélection algérienne sous la conduite du coach Madjid Bougherra est en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Après un ultime match amical contre le Ghana (0-0) disputé samedi au stade Nelson Mandela de Baraki, les coéquipiers de Meziane fourbissent leurs armes avant le match d'ouverture contre la Libye vendredi prochain (20h00). Deux autres sélections, le Mozambique et le Ghana sont déjà à pied d'œuvre en Algérie avec des séances d'entraînement et des matchs amicaux contre des clubs algériens. Plusieurs autres nations qualifiées pour cette 7^e édition ont opté pour un ultime stage de préparation en Tunisie. Un "mini-tournoi" qui a débuté le 3 janvier avec dix équipes qualifiées pour le CHAN: le Cameroun, le Niger, le Mali, la République Démocratique du Congo, Madagascar, la Mauritanie, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Libye et l'Ouganda. Ce tournoi consiste à renforcer la cohésion tactique avant le CHAN. Une belle opportunité pour les sélectionneurs de s'ajuster avant la grande compétition. La RD Congo est sereine. Le sélectionneur Otis Goma et les Léopards A' ont affirmé leurs ambitions en disposant 3-1 de la Libye. Le 5 janvier dernier, Camerounais et Ougandais se sont neutralisés (1-1). Le premier but est intervenu à la 40^e minute sur un centre de Jérôme Nom, Junior Kemajou Dibami ouvre la marque. Téméraires, les



Ougandais vont arracher l'égalisation à la 80^e minute par le biais de Moses Waiswa sur un superbe coup franc. La Côte d'Ivoire a battu la Libye 1-0 et a fait un nul 1-1 contre le Cameroun avant de chuter lourdement face à la Mauritanie (0-3) lundi soir. Le "Mena" du Niger accompagné d'Harouna Doula Gabdé, a tenu en échec les "Lions de la Téranga" locaux lors de leur premier test match le 6 Janvier dernier avant d'enchaîner avec un second nul face à Madagascar (0-0). Le Sénégal de Pape Thiaw a attendu son quatrième match amical pour remporter son premier succès contre le Congo (1-0) lundi soir. Au total, les Sénégalais ont à leur actif une victoire, 2 nuls et une défaite (0-1) face au Maroc. Le Soudan, troisième des éditions 2011 et 2018, se prépare pour sa troisième parti cipation dans la compétition. Les Soudanais ont fait un match nul (2-2) contre l'Ouganda et ont perdu 2-0 devant le Cameroun lundi. D'autres sélections nationales telles la Mauritanie et le Mali débute leur stage de préparation en Tunisie ce 9 janvier. Les "Mourabitounes" dirigés par le sélec-

tionneur Amir Abdou, disputeront deux matches amicaux dans la ville de Tabarka, le premier largement remporté lundi soir contre la Côte d'Ivoire (3-0) et le second contre le Niger le 14 Janvier, avant de rallier la ville d'Oran où se dérouleront les matchs de la poule D. De son côté, la sélection malienne

La sélection algérienne A' poursuit sa préparation à Alger

La sélection nationale des joueurs locaux A' poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de sa participation au Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2022 (13 jan-4 fév 2023) en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). La journée de lundi a connu le retour de deux éléments à l'entraînement, en l'occurrence le défenseur Chouaieb Keddad et l'attaquant Aymen Mahious. Pour sa part, Islam Bakir a débuté les échauffements avec ses coéquipiers avant de poursuivre le travail en solo avec le préparateur physique. La séance a été consacrée essentiellement à plusieurs ateliers techniques où plusieurs gammes ont été travaillées, notamment devant les buts. Le staff technique dirigé par Madjid Bougherra a multiplié les situations de jeu, mais sans recourir cette fois aux rituelles oppositions. Pour son grand retour à la compétition africaine, l'Algérie est logée dans le groupe A dont les rencontres auront lieu au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), en compagnie de la Libye (13 janvier), de l'Ethiopie (17 janvier) et du Mozambique (21 janvier).

ORAN

L'expérience des JM au service du CHAN

Les préparatifs de la ville d'Oran pour accueillir une partie de la 7^e édition du championnat d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux, dont le coup d'envoi sera donné vendredi, sont passés à la vitesse supérieure. Tout passe au peigne fin à tous les niveaux, aussi bien par les autorités locales que les membres du Comité d'organisation locale et continentale. El-Bahia est aussi bien armée pour accueillir les dix matchs programmés, soit la part du lion avec 32 rencontres au programme du tournoi, surtout après avoir acquis une grande expérience à travers notamment l'organisation, l'été dernier, de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM). Un détail de taille sur lequel le président du comité d'organisation local du CHAN, Rachid Oukali, s'est attardé lors de sa récente visite de travail dans la capitale de l'Ouest du pays, allant jusqu'à dire qu'Oran a même pris une avance en la matière

par rapport aux trois autres villes concernées par le rendez-vous, que sont Alger, Annaba et Constantine. Les autorités locales, aussi bien de la wilaya que celles des communes concernées par l'événement, à l'image des communes d'Oran, Es-Senia et Bir El-Djir, se sont mobilisées aussi pour faire du CHAN 2022 une grande réussite. A quelques jours du début de la compétition, que le pays abrite pour la première fois de l'histoire, tout est fin prêt pour accueillir les hôtes d'Oran dans les meilleures conditions possibles. Les organisateurs locaux sont aussi conscients de l'enjeu du tournoi, puisqu'il s'agit d'un test "grande nature" pour l'Algérie après avoir déposé sa candidature pour abriter la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2025, dont l'organisation a été retirée, il y a quelques mois, à la Guinée. "Si l'Algérie a misé sur la réussite de ce CHAN, c'est parce qu'on s'est donné tous les moyens pour gagner le pari.

EN BAHIA ACCUEILLE SA SEPTIÈME ÉPREUVE INTERNATIONALE EN QUELQUES MOIS

Et comme la compétition africaine dépasse le cadre sportif, les secteurs impliqués dans l'organisation de l'événement ont tout mis en œuvre à Oran pour rééditer les belles images qui ont marqué les esprits de ses hôtes des 25 pays (en plus de l'Algérie) qui ont participé aux précédents Jeux méditerranéens. A ce propos, plusieurs activités, culturelles et touristiques, sont prévues pour l'occasion. L'héritage traditionnel du pays sera aussi mis en exergue par les services

concernés, notamment au niveau des luxueux sites d'hébergement des équipes nationales africaines et des délégations officielles. Le premier responsable de la wilaya se montre d'ailleurs "optimiste" quant au potentiel de la ville pour "relever encore une fois le défi". "Nous avons réussi à accueillir de la meilleure manière les JM et nous sommes prêts à rééditer le même succès lors du CHAN, tout en espérant d'avoir l'occasion pour réaliser la passe de trois si la CAN-2025 venait d'être attribuée à notre pays", a ajouté M. Saayoud, qui accompagnait le délégué de la sécurité auprès de la Confédération africaine de football, Christian Emeroi, dimanche, lors de la visite de ce dernier au complexe sportif Miloud-Hadefi. En fait, le CHAN est le cinquième événement sportif international qui concerne Oran depuis l'été dernier. Après les JM, cette ville était aussi le centre de regroupement des sélections nationales, ainsi que les déléga-

tions officielles, lors de la Coupe arabe des moins de 17 ans, dont les rencontres se sont déroulées dans les stades des villes voisines de Mostaganem et de Sig. Outre cette épreuve, le complexe Miloud-Hadefi a abrité les compétitions des championnats arabes de natation et de gymnastique, deux rendez-vous ayant connu un franc succès, de l'avis même des responsables des Fédérations arabes des deux disciplines. Tout cela pousse le premier responsable du site d'Oran auprès du comité d'organisation local du CHAN, Yacine Benhamza, à se montrer à son tour "confiant", sachant que cet ex-président de la ligue régionale de football de Saïda est également président du comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans que va abriter l'Algérie en avril prochain. Un autre championnat qui signera le retour en force du sport algérien sur la scène internationale.

BELAÏD MEDJAHED, NOUVEAU PRÉPARATEUR PHYSIQUE DE L'USM

ALGER :

"Établir un programme de préparation adéquat"

Le nouveau préparateur physique de l'USM Alger, Belaïd Medjahed, aura "un important travail à faire", pour porter l'effectif à son "meilleur niveau", et lui permettre de "bien terminer la saison", sur tous les fronts, a assuré ce technicien dimanche, dans une déclaration au site officiel du club. "Les membres du staff technique sont en constante concertation, en prenant en considération les plus infimes détails dans l'évaluation de l'état de forme de chaque élément, afin d'établir un programme de préparation adéquat, qui permettra aux joueurs d'être au meilleur de leur rendement, et de bien terminer la saison, aussi bien en championnat, en coupe d'Algérie, qu'en coupe de la Confédération" a-t-il indiqué en marge de la séance de reprise, effectuée au stade Omar Hamadi (Bologhine). En effet, avec les remplaçants ayant peu joué, les convalescents qui reviennent de blessure et les internationaux qui cumulent un temps de jeu plus important que le reste de leurs coéquipiers, l'état de forme des Rouge et Noir est loin d'être standardisé, particulièrement avec les neuf éléments retenus par la sélection nationale des joueurs locaux, Madjid Bougherra en prévision du CHAN-2022, qui se déroulera du 13 janvier courant au 4 février prochain, en Algérie. Une importante différence de forme donc chez les joueurs de l'USMA, que le nouveau préparateur physique s'est engagé à standardiser, "pour permettre à l'équipe d'être à 100% de ces capacités" dans ce qui reste de la saison, et surtout "d'être performante", aussi bien dans les compétitions nationales qu'internationales. Medjahed a assuré que "c'est un honneur" pour lui de travailler dans un grand club comme l'USMA, ajoutant que "le courant passe très bien", aussi bien avec l'entraîneur en chef Abdelhak Benchikha qu'avec ses adjoints, Farid Zemiti et Farid Belmellat. L'USMA occupe actuellement la septième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 22 points, à quinze longueurs du leader, le CR Belouizdad. Quoique, les camarades de Zinedine Belaïd comptent un match en moins, contre le RC Arbâa, et qui pourrait leur permettre d'améliorer un peu plus leur classement, en cas de victoire.

LIGUE 2 (15^E JOURNÉE)

ES Mostaganem - ES Ben Aknoun, la grande explication

La 15^e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue mercredi, sera dominée par le choc opposant les co-leaders de la poule Centre-Ouest, l'ES Mostaganem et l'ES Ben Aknoun, pour s'adjuger le titre honorifique de champion d'hiver, au moment où dans le groupe Centre-Est, l'AS Khroub, déjà assurée de terminer en tête, sera en déplacement chez son dauphin l'US Souf.



Dans ce duel au sommet entre les deux meilleures équipes de la poule Centre-Ouest, prévu mercredi à partir de 17h00, les joueurs de Ben Aknoun, difficile vainqueurs devant le WA Tlemcen (1-0) lors de la précédente journée, auront à cœur d'enchaîner avec un nouveau succès pour confirmer leur statut de solide candidat à l'accession face à une équipe de Mostaganem en perte de vitesse après une série de mauvais résultats dont la dernière en date face au SKAF (1-0). Avec cinq points récoltés sur les 15 possibles, les Vert et Blanc, qui bénéficieront tout de même de l'avantage du terrain, espèrent se relancer et décrocher le titre honorifique de champion d'hiver. Cette ultime journée de la phase aller sera, également, marquée par la confrontation entre deux autres prétendants à la montée en L1, le SC Mecheria (2^e, 28 pts), qui reste sur un match nul en déplacement chez le CR Témouchent (0-0), et le MCB Oued Sly (5^e, 26 pts), vainqueur à l'arraché devant le NA Hussein-Dey (2-1). Logée au deuxième rang avec le SCM, la JSM Tiaret évoluera, de son côté, sur du velours en accueillant le RC Kouba (10^e, 15 pts).

Dans le milieu de tableau, le CR Témouchent (6^e, 23 pts) évoluera en déplacement chez le WA Tlemcen (14^e, 12 pts), avec l'ambition de revenir avec les trois points de la victoire pour rester au contact du peloton de tête, alors que le WA Boufarik (7^e, 20 pts) recevra le GC Mascara (12^e, 13 pts). Dans la lutte pour le maintien, le NA Hussein-Dey (12^e, 13 pts) tentera de se ressaisir en accueillant le SKAF Khemis Miliana (8^e, 19 pts), de même que le MC Saïda (10^e, 15 pts) face l'O Médéa (8^e, 19 pts), alors que le duel des mal classés mettra aux prises l'ASM Oran (15^e, 12 pts) qui reste sur deux suc-

cessés de rang, à la lanterne rouge RC Relizane (3 pts). Dans la poule Centre-Est, l'AS Khroub (29 pts) déjà assurée du titre honorifique de championne de la phase aller, sera opposée à son dauphin l'US Souf (24 pts), avec l'objectif de creuser l'écart sur ses poursuivants directs, dont son adversaire du jour, qui tentera de conclure la phase aller avec une victoire et revenir à deux unités du leader. Deuxième ex aequo avec l'USS, l'USM Annaba sera, de son côté, en appel chez le NRB Teleghma (4^e, 23 pts), dans une rencontre à huis clos, qui s'annonce déterminante dans la course à l'accession. Si les Annabis ont raté l'occasion de se rapprocher du leader lors de la précédente journée en s'inclinant à la surprise générale à domicile face au MO Constantine (0-1), le NRBT s'est contenté d'un nul (1-1) lors de son déplacement chez l'USM El-Harrach.

Logée au 5^e rang du groupe Centre-Est, l'E Sour Ghozlane (22 pts) accueillera la JSM Skikda (15^e, 12 pts), alors que, le MO Constantine (5^e, 22 pts), équipe en forme du moment, recevra le MC El Eulma (8^e, 19 pts), vendredi à 15h00. Cette dernière journée de la phase aller nous propose également de belles oppositions dans le milieu de tableau opposant la JS Bordj Menaël (7^e, 20 pts) à l'IRB Ouargla

(12^e, 16 pts) l'USM El Harrach (10^e, 17 pts) au CA Batna (13^e, 15 pts). Dans le bas du classement, l'AS Ain M'lila (14^e, 13 pts) accueillera l'IB Khemis El Khechna (10^e, 17 pts), alors que HAMRA Annaba (16^e, 3 pts) recevra l'US Chaouia (8^e, 19 pts).

PROGRAMME

Groupe Centre-Ouest

Cet après-midi à 14h00
MC Saïda - O Médéa
ASM Oran - RC Relizane
JSM Tiaret - RC Kouba
NA Hussein-Dey - SKAF Khemis Miliana
SC Mecheria - MCB Oued Sly
WA Tlemcen - CR Témouchent
WA Boufarik - GC Mascara
ES Mostaganem - ES Ben Aknoun (17h00)

Groupe Centre-Est

Cet après-midi à 14h00
HAMRA Annaba - US Chaouia
US Souf - AS Khroub
NA Hussein-Dey - IB Khemis El-Khechna (Huis clos)
CA Batna - USM El-Harrach
JS Bordj Menaël - IRB Ouargla
NRB Teleghma - USM Annaba (Huis clos)
E Sour Ghozlane - JSM Skikda

Vendredi (15h00) :

MO Constantine - MC El-Eulma

L'ES Mostaganem cale, le président du club évoque un "passage à vide"

L'ES Mostaganem, en perte de vitesse depuis quelques semaines lui valant d'être rejoint en tête de la Ligue 2 de football (Centre-Ouest) par l'ES Ben Aknoun, traverse un "passage à vide" et ne tardera pas à retrouver ses marques, a assuré mardi sa direction. "C'est un simple passage à vide auquel sont exposés tous les clubs. Je suis persuadé que mes joueurs vont retrouver leur rythme et terminer en force la phase aller. Notre prochain match, le dernier de cette première manche, est une aubaine pour ressurgir", a déclaré à l'APS le

premier responsable de l'EST, Belkacem Benfriha. Après avoir dominé assez copieusement son groupe pendant près d'une dizaine de journées, la formation de "Mosta" est en train de laisser des plumes depuis quelques journées.

Elle n'a d'ailleurs récolté que cinq points de ses cinq précédentes sorties. Une baisse de régime mise à profit notamment par l'ES Ben Aknoun qui a réussi à rejoindre l'Espérance en tête du classement à l'issue de la journée passée. Le nouveau

co-leader n'est autre que le prochain adversaire des Vert et Blanc lors de la 15^e et dernière journée de la phase aller, prévue pour mercredi. Cette affiche, qui déterminera le détenteur du trophée honorifique de champion d'hiver, se jouera au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem à partir de 17h00. "Nous avons opté pour cet horaire afin de permettre aux supporters d'assister en force pour soutenir leur équipe, d'autant plus qu'il s'agit d'une journée ouvrable", a précisé le patron de l'ESM, dont l'équipe a fait son retour en deuxième

palier en début de cet exercice. Pour le même responsable, "le championnat est encore long, et toutes les équipes du haut du tableau possèdent les mêmes chances pour accéder", a-t-il poursuivi. Avant la 15^e et dernière journée de la première partie de l'exercice, l'ESM et l'ESBA comptent chacune 30 points, devant de deux unités seulement les deux co-troisième la JSM Tiaret et le SC Mecheria. Seul le premier accèdera en fin de saison de chacun des groupes composant le deuxième palier en fin de saison, rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL EN POLOGNE ET EN SUÈDE

L'Algérie avec l'objectif de passer au tour principal

La sélection algérienne masculine de handball prendra part au 28^e Championnat du monde en Pologne et en Suède (11-29 janvier), avec l'objectif de faire bonne figure en se hissant au tour principal du tournoi, malgré une préparation insuffisante pour ce rendez-vous international.



PH : DR

Versé dans un groupe E très relevé, avec l'Allemagne, la Serbie et le Qatar, le Sept national devra au moins remporter un match pour décrocher sa qualification au tour principal du tournoi, et ainsi faire autant, sinon mieux que la 22^e place sur 32, obtenue lors de la dernière édition du Mondial, disputée en Egypte en 2021. La mission s'annonce donc difficile pour les hommes de Rabah Gherbi, qui ont eu une préparation quelque peu perturbée en raison de l'instabilité au niveau de la Fédération algérienne de la discipline et le manque de compétition des joueurs locaux. Après avoir débuté sa préparation par des minis-tages en Algérie avec les joueurs locaux seulement, la sélection nationale a entamé les choses sérieuses avec l'ensemble de son effectif, en prenant part en décembre dernier au tournoi amical de Carp ati à Bucarest, soldé par deux défaites face à l'Egypte

(38-27) et la Roumanie (33-25). Avant leur départ pour le Mondial 2023, les Verts ont disputé deux autres matchs amicaux face à leurs homologues tunisiens, soldés par deux défaites (30-32) et (23-29).

Côté effectif, le staff technique national a retenu une liste de 19 joueurs dont 13 évoluant à l'étranger et 9 ayant pris part à la dernière édition du Mondial en Egypte, dont le gardien de but Khelifa Ghodbane (Dinamo Bucarest, Roumanie), ou encore la nouvelle star du handball algérien Ayoub Abdi (Fenix Toulouse, France). En revanche, le capitaine Messaoud Berkous (Istres Provence HB, France), a déclaré forfait en raison d'une blessure contractée lors du stage en Roumanie.

C'est donc avec un effectif expérimenté que l'Algérie abordera sa 16^e participation au Mondial, qui débutera par une opposition face à la Serbie, le vendredi 13 jan-

vier à la salle Spodek à Katowice (Pologne). C'est la troisième confrontation entre l'Algérie et la Serbie, après celles disputées au Mondiaux 1997 (24-28) et 2011 (24-25). Pour leur deuxième sortie, prévue le dimanche 15 janvier dans la même enceinte, les Verts défieront le Qatar, champion d'Asie, dont c'est la première confrontation entre les deux nations dans un Mondial.

Les handballeurs algériens boucleront le tour préliminaire, le mardi 17 janvier toujours à la salle Spodek, face à la redoutable sélection allemande, trois fois championnes du monde. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées à trois reprises lors des Mondiaux 1995 (15-25), 1999 (17-28) et 2009 (20-32). Lors de cette 28^e édition qui se jouera pour la deuxième fois en présence de 32 nations, dont cinq africaines (Egypte, Cap-Vert, Maroc, Tunisie, et Algérie), les trois premières équipes de

chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre poules de six. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président pour le classement.

L'Algérie avait validé son billet pour le Mondial 2023, en battant la Guinée (27-26), en match de classement pour la 5^e place de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, qui avait vu la consécration de l'Egypte, large vainqueur en finale face au Cap-Vert (35-27).

La liste des joueurs algériens

Gardiens de but : Khelifa Ghodbane (Dinamo Bucarest, Roumanie), Yahia Zemmouchi (Al-

Salmiya, Koweït)

Joueurs de champ : Réda Arib, Yacine Djedid (MC Alger), Rayan Abrouss, Mokhtar Kouri (HBC El-Biar), Rafik Bounab (JSE Skikda), Ouail Melazem (MB Batna), Sofiane Bendjilali (AC Diomidis Argous, Grèce), Noureddine Hellaï (Mileiha Club, Emirats arabes unis), Hicham Kaâbach (Besiktas, Turquie), Abdelkader Rahim (Chabab Al-Ahly, Emirats arabes unis), Daoud Hicham (Limoges HB, France), Nouri Salim Benhalima (Nancy HB, France), Samy Douchet (Sarrebouurg Moselle, France), Ayoub Abdi (Fenix Toulouse, France), Bastien Khermouche (Dijon MH, France), Zoheir Naïm (Sharjah, Emirats arabes unis).

Entraîneurs : Rabah Gharbi et Redouane Tchakrabi.

Programme des rencontres du groupe de l'Algérie

- 1^{re} journée (Vendredi 13 janvier) (heures algériennes) :

Serbie - Algérie (18h00)
Allemagne - Qatar (20h30)

- 2^e journée (Dimanche 15 janvier) :

Allemagne - Serbie (18h00)
Qatar - Algérie (20h30)

- 3^e journée (Mardi 17 janvier) :

Algérie - Allemagne (18h00)
Qatar - Serbie. (20h30).

NB : les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal.

Pub

ORAN. AQUACULTURE

Extension de la vente de poissons d'élevage à 12 poissonneries

Pas moins de 12 poissonneries ont adhéré à l'opération de vente des produits aquacoles directement du producteur au consommateur dans la wilaya d'Oran, a indiqué le directeur de la Chambre locale de pêche et d'aquaculture, Abdelbasset Hamri.

Cette opération, supervisée par la Chambre de pêches et de l'aquaculture, a commencé en décembre dernier avec l'ouverture d'un point spécial pour la vente de produits aquacoles, tels que le tilapia rouge et la dorade, sur le marché de la circonscription du quartier d'El-Makkari, qui a été suivie par l'adhésion de 12 autres poissonneries, a-t-il précisé. "Ce nombre pourrait augmenter dans les prochains jours,



car l'opération vise à fournir des produits aquacoles dans diverses régions de la wilaya à des prix raisonnables à la portée du consommateur,

puisque le prix d'un kilogramme de tilapia rouge est de 550 DA, tandis que le prix de la dorade ne dépasse pas 1.090 DA", a-t-il souligné. D'autres

produits s'ajouteront, a indiqué M. Hamri, à la liste de ceux déjà commercialisés dans ces points de vente, avec la mise en service de nouveaux projets, tels que deux nouveaux projets d'élevage de moules en cours à Kristel et Arzew, soulignant que la Chambre de pêche et d'aquaculture s'efforce de fournir ces produits dans les différentes régions de la wilaya. noter que la wilaya d'Oran a procédé, récemment, au lancement de trois projets d'élevage de tilapia rouge vivant en eau douce, sachant que deux des trois projets concernent la production d'alevins de tilapia rouge, tandis que le troisième concerne l'engraissement de cette espèce de poisson. En ce qui concerne la dorade, il existe une ferme dans la wilaya d'Oran qui produit cette espèce de poisson, en plus du loup de mer à Cap Falcon, Aïn El-Turck, tandis que deux autres projets ont récemment été approuvés pour l'élevage de la dorade.

TÉBESSA. INDUSTRIE

1,4 milliard DA d'exportations de produits manufacturés en 2022

La wilaya de Tébessa a exporté, en 2022 des produits manufacturés vers des pays voisins arabes et africains pour 1,4 milliard DA, a indiqué lundi, la directrice du Commerce et de la promotion des exportations, Soheir Salhi. Mme Salhi a déclaré à l'APS que 283 opérations d'exportation ont été enregistrées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année écoulée. Il s'agit de produits agricoles mais également de matériaux de construction et de produits manufacturés localement, exportés vers plusieurs pays africains et arabes dont la Tunisie, la Libye, le Nigeria et la Mauritanie. Le montant des

exportations de produits manufacturés tels les briques, les carrelages, la peinture, les fruits et légumes, l'huile d'olive, a ainsi atteint 1,4 milliard DA, (soit environ 10 millions de dollars US), devant contribuer au développement des échanges commerciaux avec les pays de l'Afrique et du Monde arabe, l'exportation en particulier, a estimé la directrice du Commerce. Il s'agit d'un chiffre record, jamais réalisé dans la wilaya frontalière de Tébessa, a indiqué Mme Salhi, ajoutant qu'il traduit les efforts des autorités locales consentis dans l'accompagnement des investisseurs et des opérateurs locaux, dans le choix

des parts de marchés extérieurs qu'ils peuvent conquérir, et contribuer ainsi, à la relance de l'économie locale et nationale. Elle a souligné que la Direction du Commerce et de la promotion des exportations, multiplie les efforts de coordination avec tous les partenaires et les institutions, en vue de tirer vers le haut le montant des exportations en 2023, conformément à la stratégie de l'Etat visant à se libérer de la dépendance des hydrocarbures et aller vers la diversification des ressources de revenu, notamment par l'encouragement de l'exportation.

BÉJAÏA. RESSOURCES HYDRIQUES

Le chantier de la station de dessalement avance à pas résolus

Le projet de réalisation d'une station de dessalement à Bejaia avance à pas résolus, selon un avis partagé des entreprises engagées sur le terrain, qui fixent son taux de progression à près de 50 %, a-t-on appris lundi de la wilaya. "Les travaux de terrassement ainsi que ceux inhérents à la mise en place des canalisations et ceux portant sur le confortement de l'assiette du projet sont achevés", selon la cellule de communication de la wilaya, qui se dit "optimiste" quant à la livraison du projet dans les délais contractuels impartis, 28 mois en l'occurrence. Conduit par un groupe d'entreprises publiques regroupant Algerian Energy compagny (EAC), l'Entreprise nationale des canalisations (ENAC) et la Société algérienne de réalisations de projets Industriels (SARPI), le projet, implanté à hauteur de la région balnéaire

de Tighremt, à 45 km à l'ouest de Bejaia, a été élaboré de sorte à produire 300.000 M3 d'eau potable à toutes les communes de la wilaya, notamment à celles qui vivent des stress hydriques récurrents, à l'instar de la région

occidentale de la wilaya. A terme, cette station va contribuer à résoudre le problème de l'alimentation en eau potable de cette wilaya et lui permettra de cesser de compter sur les apports pluviométriques ou provenant des

forages, affirme-t-on à la wilaya. Cette station est mise en œuvre au titre d'un programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de cinq wilayas dont Bejaia.

EL-OUED. GAZ NATUREL

Raccordement de plus de 11.000 foyers

Pas moins de 11.364 foyers à travers trois communes de la wilaya d'El-Oued ont été alimentés en gaz naturel, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant notamment à renforcer le réseau du distribution de gaz naturel et améliorer le service public, a déclaré le chef de l'exécutif local, Saïd Akhrouf, en marge de la cérémonie de mise en service à travers les communes de Trifaoui, Hassani Abdelkrim et Debila. Ce programme de développement qui a été retenu en faveur des régions urbaines rurales et frontalières, permettra de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations, a-t-il souligné. Il a, à cette occasion, fait savoir que les opérations de raccordement au réseau de gaz naturel de six (6) autres communes, à savoir Magrane, Hassi Khalifa, Sidi Aoun, Douar El-Ma, Beni Guecha et Taleb Larbi, avancent à une cadence appréciable et seront réceptionnées au cours du premier semestre de l'année 2023. Une enveloppe estimée à 2,2 milliards DA, a été consacrée à l'étude et la réalisation de 412,6 kilomètres de réseaux de gaz naturel dont 24 kilomètres de réseau de transport et 388,6 kilomètres de réseau de distribution, ainsi que 11.364 branchements, a-t-on indiqué. La wilaya d'El-Oued compte actuellement près de 45.000 abonnés raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel à travers 13 communes.

CONSTANTINE.

ZONES RECLUÉES

Campagne hivernale de solidarité avec les habitants

Une vaste campagne de solidarité en faveur de la population des zones reculées et déshéritées a été lancée à Constantine par l'association caritative "Echihab", dans le cadre d'un programme "spécial" placé sous le slogan "Pour un hiver chaud", a indiqué lundi à l'APS son président, El Hadi Bouaroudj. Il s'agit de la collecte d'aides en nature (denrées alimentaires, couvertures, matelas, appareils de chauffage et vêtements) destinées aux familles nécessiteuses, aux personnes sans abris et orphelins, ainsi que d'équipements nécessaires pour les personnes aux besoins spécifiques résidant notamment dans les zones d'ombre et montagneuses de diverses communes, a précisé le même responsable associatif. L'opération consiste aussi, a-t-il ajouté, à accompagner les efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de solidarité nationale. "Nous invitons tous les citoyens voulant faire un don pour aider ces familles, à se rapprocher de nos sièges situés dans diverses zones de la wilaya à l'instar de la circonscription administrative Ali Mendjeli", a-t-il dit. Afin de garantir l'acheminement de ces aides à leurs bénéficiaires, a-t-il relevé, l'Association compte lancer une caravane pour sillonner les zones enclavées afin de les distribuer aux familles démunies. L'association caritative "Echihab" dont la création remonte à 2017, dispose d'une équipe pluridisciplinaire volontaire composée de médecins, d'infirmiers et des psychologues assurant des visites médicales aux domiciles des personnes âgées et handicapées, en particulier.

MILA. FORMATION

PROFESSIONNELLE

Une offre de plus de 5600 postes pour la session de février 2023

Le nombre de postes de formation dans diverses formules pour la session de février 2023 dans les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mila est de plus de 5600 postes, a-t-on appris lundi de la directrice du secteur, Mme Samira Benelmedjet. La même responsable a souligné que le nombre des offres pour cette session est en augmentation comparativement à la session de 2022 où l'offre était de 4500 postes, "une augmentation qui traduit les efforts des responsables du secteur à répondre à la demande de l'ensemble des catégories sociales", a-t-elle souligné. Les offres de formation session février 2023 sont de 2930 postes de formation sanctionnée par un diplôme dans plusieurs sections professionnelles, l'apprentissage, quant à lui, a bénéficié de pas moins de 1645 postes, a indiqué la même responsable. La formation qualifiante a bénéficié de 2665 postes de formation dans 12 sections professionnelles, ce chiffre comprend 1745 offres réservées aux chômeurs de la wilaya. La wilaya de Mila compte deux instituts nationaux de formation professionnelle et 15 autres établissements de formation professionnelle, équipés et prêts à accueillir les stagiaires désireux bénéficier d'une formation dans le cadre de la session de février, dont les inscriptions ont débuté dimanche dernier et se poursuivront jusqu'au 18 février prochain, la rentrée étant prévue pour le 26 du même mois.

BRÉSIL

Les saccages à Brasilia, d'énormes dégâts pour le patrimoine

Toiles de maître endommagées, statues taguées, pendule Louis XIV défoncée: la horde de bolsonaristes qui a envahi les lieux de pouvoir à Brasilia a tout saccagé sur son passage, y compris des oeuvres d'art à la valeur inestimable. Les trois bâtiments vandalisés, le Palais présidentiel de Planalto, la Cour suprême et le siège du Congrès, constituent des trésors de l'architecture moderne signés Oscar Niemeyer.

Les constructions futuristes aux courbes emblématiques de cet architecte génial sont pour beaucoup dans le classement par l'Unesco du tissu urbain de la capitale brésilienne au Patrimoine mondial de l'humanité, en 1987. Chacun des trois bâtiments, dont une quantité impressionnante de vitres ont été brisées, regorgeait en outre de mobilier rare, d'oeuvres de grands artistes modernistes brésiliens, ou d'autres offertes au Brésil par des pays étrangers. Dans un communiqué, l'Institut du Patrimoine historique artistique national du Brésil (Iphan) a "profondément déploré les dégâts occasionnés" et assuré qu'une expertise serait menée prochainement pour "évaluer les besoins de restauration". Voici une liste des pièces les plus emblématiques endommagées:

"LA JUSTICE" TAGUÉE

La statue de granite "La Justice", sculptée en 1961 par le Brésilien Alfredo Ceschiatti, trône devant la Cour suprême, sur la Place des Trois pouvoirs, en face du palais présidentiel. Cette oeuvre monumentale de plus de trois mètres de haut représente une femme assise, les yeux bandés, une épée à la main. Dimanche, elle a été taguée, avec l'inscription "Perdeu, mané" (tu as perdu, pauvre con), sur la poitrine. Cette expression avait été utilisée par un juge de la Cour suprême, Luis Roberto Barroso, pour s'adresser à un bolsonariste qui l'interpellait sur la fiabilité des urnes électroniques en novembre, peu après la défaite de Jair Bolsonaro face à Luiz Inacio Lula da Silva au second tour de la présidentielle.

PENDULE LOUIS XIV

Une pendule fabriquée par Balthazar Martinot, horloger du Roi de France Louis XIV, de marqueterie Boulle, a été retrouvée sur le sol, au troisième étage du Palais présidentiel, le coffre marron et doré très abîmé, un trou béant à la place du cadran.



Selon la Présidence, il s'agissait d'un cadeau de la Cour du Roi Soleil à la couronne portugaise, apporté par le Roi Joao VI au Brésil en 1808, quand il avait fui Lisbonne à l'approche des troupes napoléoniennes. Seules deux pendules de ce type ont été fabriquées par cet horloger: l'autre, qui fait la moitié de la taille de celle qui a été endommagée au Brésil, est exposée au Château de Versailles. La restauration de l'exemplaire de Brasilia est considérée comme "très difficile" par Rogerio Carvalho, responsable du patrimoine des Palais présidentiels, cité dans un communiqué.

CHEF-D'OEUVRE MODERNISTE

Le tableau "Les mulâtres", du peintre Di Cavalcanti, un des maîtres du modernisme brésilien, exposé au Salon noble du troisième étage du Palais présidentiel, a été gravement endommagé. La toile datant de 1962, qui représente quatre femmes dans

un décor végétal exubérant, a été "trouée à sept reprises" à coups de couteau par les émeutiers, selon la Présidence. "Sa valeur est estimée à 8 millions de réais (environ 1,4 million d'euros), mais ce genre d'oeuvre est habituellement vendu cinq fois plus cher aux enchères".

UNE TABLE HISTORIQUE COMME BARRICADE

La "table de travail de Juscelino Kubitschek", ex-président brésilien visionnaire à l'origine de la construction de Brasilia, capitale bâtie ex nihilo au milieu de la savane et inaugurée en 1960, a également été endommagée. Cette table marron foncé, conçue par Oscar Niemeyer et sa fille unique Anna Maria, a été renversée et utilisée comme barricade par les émeutiers pour bloquer l'accès des forces de l'ordre, selon la Présidence.

SÉNÉGAL

Interdiction des voyages nocturnes après un accident meurtrier

Le gouvernement sénégalais a annoncé mardi de nouvelles mesures pour lutter contre l'insécurité routière, dont une interdiction des voyages nocturnes en bus et de l'importation des pneus d'occasion, après un accident qui a fait 39 morts dimanche.

Les véhicules de transport public de voyageurs seront interdits de "circuler sur les routes interurbaines entre 23H00 et 05H00", a annoncé le Premier ministre, Amadou Bâ, à l'issue d'une réunion gouvernementale dans la nouvelle ville de Diamniadio, près de

Dakar.

Les bus appelés "horaires", convoyant des passagers et des marchandises, dont plusieurs circulent la nuit de région en région, sont un des principaux moyens de transport au Sénégal et causent de nombreux accidents. D'autres

mesures interdisant l'importation de pneus d'occasion et rendant "obligatoire le plombage des compteurs de vitesse des véhicules de transport de personnes et de marchandises à 90 km/h" ont également été annoncées lors de la réunion de mardi.

NIGERIA

L'insécurité menace la tenue des élections présidentielles

L'élection présidentielle, prévue fin février au Nigeria, pourrait être annulée ou reportée si le niveau actuel d'insécurité persiste dans le pays, a prévenu lundi la commission électorale (Inec). Les Nigériens doivent désigner le 25 février le successeur du président Muhammadu Buhari. "Si on ne parvient pas à surveiller et faire baisser l'insécurité, cela pourrait déboucher sur l'annulation et/ou le report des élections dans assez de circonscriptions pour empêcher la proclamation des résultats", a déclaré Abdullahi Abdu Zuru, un des responsables de l'Inec, lors d'une rencontre à Abuja. Ce scénario pourrait alors "provoquer une crise constitutionnelle", d'où la nécessité de l'éviter à tout prix, a-t-il estimé. Dans la perspective d'un vote le 25 février, a-t-il souligné, toutes les forces de sécurité et responsables électoraux doivent être équipés pour pouvoir affronter "n'importe quel défi à tout moment". Pour que ces élections soient un succès, l'Inec "met toutes les chances de son côté pour s'assurer qu'une sécurité complète soit assurée aux personnels, au matériel et aux processus électoraux", a-t-il ajouté. L'Inec avait récemment mis en garde contre la menace d'une intensification des violences pendant la campagne électorale, ajoutant qu'elle avait recensé au moins 50 attaques, dont certaines contre ses bureaux, depuis le début de l'exercice il y a près de deux mois. Dix-huit candidats briguent la succession de M. Buhari, dont Bola Tinubu du Congrès des progressistes (APC, au pouvoir), Atiku Abubakar du Parti démocratique populaire (PDP), et Peter Obi du parti travailliste (LP).

PUB

JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE AMAZIGH

La pièce "Rosa Hnini" présentée en célébration de Yennayer

La pièce de théâtre "Rosa Hnini", une tragi-comédie sur l'indécence des riches et leurs rapports décriés avec les démunis, a été présentée lundi à Alger en ouverture des Journées nationales du théâtre amazigh en célébration de Yennayer.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dans le cadre de son programme pour le nouvel an amazigh, Yennayer 2973, "Rosa Hnini" est inspirée de la pièce "Un inspecteur vous demande" du scénariste et dramaturge britannique John Boynton Priestley, adaptée et mise en scène par Ahmed Khoudi. Présentée en Tamazight, cette production du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, critique les rapports de domination qu'entretiennent les riches avec les plus démunis et soulève, de manière sous-jacente des questionnements sur la responsabilité et la culpabilité. D'une durée d'une heure, "Rosa Hnini" s'articule autour du suicide de Louisa dite Rosa H'nini, ancienne employée dans l'usine d'une riche famille, renvoyée plus tôt pour avoir participé à un mouvement de grève des ouvriers qui réclamaient une



Ph: DR

augmentation salariale. L'homme d'affaire et père de famille Si Driss, personnage campé par Zouidi Omar, coule des jours paisibles et une vie mondaine, avant qu'un inspecteur de police ne débarque en pleine nuit dans la somptueuse villa familiale et bouleverse leur tranquillité. Un enquêteur au nom de "Beregreg", campé par Ait Guenisaid Hocine, se présente pour enquêter sur le suicide de Rosa Hnini, jeune fille démunie qui a des liens avec les membres de la famille. Farfelu et aux manières drôles, Beregreg parvient grâce ses questions embarrassantes à piéger les membres de la famille qui ont fini par divulguer des secrets sur leurs liens avec la victime. Les comédiens à l'image de Bouanem Djamilia, Bouacila Samia, Sadek Yousfi ou encore Fallag Malek, ont fait preuve de talent en portant par le geste et le verbe un texte densément riche, alors que le personnage suggéré de Rosa reste omniprésent. La quête de la

vérité sur le suicide de Rosa et les doutes nourris par l'inspecteur de police, un personnage caricatural et extravagant, constitue le fil conducteur de la trame de cette pièce aux apparences d'une comédie singulière par la qualité de sa structure dramatique. La scénographie conçue par le plasticien Moussa Noun et réalisée par Ferhat Messaoui, est soigneusement élaborée à travers un décor luxueux fait d'éléments d'ameublement appropriés au statut social de la famille de Driss. Présentée en compétition en arabe dialectal au 15e Festival du théâtre professionnel (Fntp, 23 décembre-1 janvier), la pièce "Rosa Hnini" a été primée en novembre dernier au Festival national du théâtre d'expression amazighe de Batna. Les Journées nationales du théâtre amazigh se poursuivent jusqu'au 15 janvier avec un programme sept représentations d'expression amazighe dont "Asderfer", "Idh amellal" et "Hariq lada el matafi'e".

GHARDAIA

Okadiate de la poésie populaire du 18 au 21 janvier à Metlili

Une manifestation culturelle "Okadiate de la poésie populaire" sera organisée du 18 au 21 janvier en cours dans la commune de Metlili (45 Km au sud de Gharadaia), a-t-on appris mardi des organisateurs. Initiée par l'association de l'art et de la créativité de Metlili en collaboration avec la direction de la Culture et des Arts de Gharadaia, la manifestation, qui "vise à mettre en valeur le patrimoine oral populaire et la préservation du patrimoine immatériel porteur de messages éducatifs", verra la participation d'une quarantaine de poètes nationaux issus d'une vingtaine de wilayas, a indiqué, à l'APS, Abdeldjabar Belahcen, directeur local de la Culture et des Arts. La poésie populaire est une composante très riche et variée du patrimoine immatériel, qui évoque les symboles et les valeurs inestimables de la société algérienne, a-t-il ajouté. La manifestation vise, selon un organisateur, à mettre en valeur cet héritage, légué par nos ancêtres et menacé de disparition, par l'écriture et la collecte, à le préserver et à assurer sa pérennité. L'objectif de cette manifestation culturelle est également "la promotion de l'action culturelle notamment dans le domaine littéraire populaire, le renforcement des échanges culturels entre les poètes et les férus de poésie populaire orale", a-t-il précisé. Au programme de cet événement figure de nombreuses lectures de "Quassidate" (poèmes), des soirées artistiques ainsi que des conférences sur l'histoire à travers la poésie orale, étude sémantique de la poésie orale, la sémiologie dans ce patrimoine ainsi que des visites des sites touristiques de la région, a-t-on indiqué.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

«Avatar 2» reste en tête

"Avatar 2" a continué à dominer le box-office aux Etats-Unis et au Canada ce week-end, avec des recettes atteignant les 45 millions de dollars, selon les chiffres provisoires dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. La suite très attendue du blockbuster de science-fiction de 2009, qui se déroule plus d'une décennie après les événements du premier film, a même dépassé le milliard de dollars de recettes à l'échelle mondiale. Il est toutefois dangereusement talonné par un film d'horreur au succès inattendu qui se place dès sa sortie en deuxième place du box-office nord-américain. C'est le thriller "M3GAN" des studios Universal et Blumhouse qui fait une entrée remarquée, engrangeant 30,2 millions de dollars en un week-end, bien au-delà des attentes des analystes. "M3GAN" raconte l'histoire

d'un robot humanoïde effrayant conçu - mais manifestement pas très fiable - pour être le compagnon idéal d'une jeune orpheline. Les films d'horreur continuent à connaître un grand succès au box-office, juge David A. Gross de Franchise Entertainment Research estimant que "les jeunes cinéphiles veulent les voir avec leurs amis, sur grand écran, pour un maximum de frissons". "Le Chat potté 2: la dernière quête", se place à la troisième place du podium avec 13,1 millions de dollars de recettes pour son troisième week-end en salles. Dans ce film pour enfants tiré de l'univers de la saga "Shrek", le félin se lance dans une aventure épique pour restaurer ses neuf vies. En quatrième, on retrouve le film "Le Pire voisin du monde" du studio Sony qui enregistre 4,2 millions de dollars de recettes deux semaines après sa sortie. Adapté du

roman "Vieux, râleur et suicidaire: la vie selon Ove" de l'auteur suédois Fredrik Backman, l'acteur Tom Hanks y joue le rôle d'un retraité grincheux qui s'adoucit en rencontrant ses voisins optimistes. Enfin, "Black Panther: Wakanda Forever", la suite du film Marvel afro-futuriste qui avait cartonné en 2018, atteint la cinquième place du box-office ce week-end, récoltant 3,4 millions de dollars pour atteindre un total de 445,4 millions de dollars en Amérique du Nord.

Voici le reste du top 10:

6. "I Wanna Dance With Somebody" (2,4 millions de dollars)
7. "The Whale" (1,5 million de dollars)
8. "Babylon" (1,4 million de dollars)
9. "Violent Night" (740.000 dollars)
10. "Le Menu" (713.000 dollars).

TIZI-OUZOU

Une quinzaine de troupes au premier festival "Urar n'lkhalat"

Une quinzaine de troupes participe au premier festival du chant féminin populaire "Urar n'lkhalat" lancé lundi à Tizi-Ouzou par la direction locale de la culture et des arts, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh Yennayer (12 janvier de chaque année), a-t-on appris des organisateurs. Le festival qui comporte un concours de la meilleure troupe de chant féminin populaire, vise la préservation de ce patrimoine qui, au-delà du chant lui-même, "véhicule des valeurs, un vécu, un ressenti et une mémoire". Il est aussi un hommage aux pionnières de cet art traditionnel, a indiqué à l'APS, la directrice de la culture Nabila Goumeziane. Le coup d'envoi de cette compétition a été marqué par la présence d'une des pionnières d'Urar Lkhalat, Ldjida Tamechtouhth, qui est aussi présidente du jury qui va évaluer les troupes en compétition. Le Jury est composé également du chanteur Belaid Medjkane de son nom d'artiste Belaid Tagrawla et du professeur d'éducation artistique, musicien et animateur de l'atelier guitare de la maison de la culture Mouloud Mameri, Djamel Hoceini. Les 15 troupes sont issues de plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment Bouzguene, une région connue pour avoir préservé et perpétué le chant populaire et qui participe d'ailleurs avec quatre troupes féminines, représentant les villages Taourit, Takoucht, Sahel, et Ait Salah. Pour les autres localités, il s'agit d'Azazga, Ouacifs, Illilten, Abi Youcef, Iferhounene et Iloula, Imsouhal. Les auditions des groupes en compétition ont débuté lundi après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture, en présence d'un public nombreux venu apprécier ces chants traditionnels. A noter que la manifestation s'inscrit dans le sillage d'autres événements ayant abouti à ce festival. Il s'agit notamment de l'ouverture en 2022 à la maison de la culture Mouloud Mameri, d'un atelier de chant féminin populaire ayant suscité "un important engouement des femmes", a relevé Mme Goumeziane, et du lancement, la même année, d'un concours en ligne de la meilleure troupe exerçant cet art. La cérémonie de remise des prix aux trois troupes lauréates, ainsi que du prix du public, aura lieu mercredi prochain et sera marquée par un spectacle artistique en hommage aux pionnières de chant populaire féminin avec Hasna Hini, nièce de El Djida Tamuqrant (une des premières chanteuses de la troupe Urar Lkhalat de la radio chaîne I I), selon le programme du festival.

AGENDA CULTUREL

- GALERIE EZZOU'ART DU CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB EZZOUAR (ALGER)

Jusqu'au 12 janvier 2023 : exposition «La préface» de l'artiste peintre Saïd Chaouche.

- PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Jusqu'au 15 janvier 2023 : Exposition «60 ans de création picturale algérienne» organisée par l'AARC, dans le cadre du 60e anniversaire de l'Indépendance, avec les œuvres de 63 artistes visuels algériens, dont Jaoudet Gassouma, Merouan Djeflal, Soumia Benhadou, Karim Sergoua et Djazia Cherrih.

- INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 15 janvier 2023 : exposition de l'artiste calligraphe Sadiktatur.

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
MERCREDI 11 JANVIER 2023 - PRIX : JOUMANA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Vers une arrivée à grosse cote

Le quinté de ce mercredi 11 janvier à l'hippodrome de M'sila avec ce prix joumana réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 146 000 DA en gains et places depuis septembre passé, est conçu de manière excellente. La présence de : Chebli, Rim de Choukh, Nagor et Wanisaf se décalent sensiblement du lot. Pour la suite on peut retenir les bonnes candidatures de : Istihkak, Jouharat Hodna, Bar El Amane et Faridix.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. DJAOUAHAR. C'est un cheval qui souffle le chaud et le froid, on ne peut le confirmer. Peu probable.

2. CHEBLI. Certes, c'est un cheval assez rapide sur pieds, mais change trop souvent de jockey. Méfiance tout de même.

3. RAMOS. Ce cheval de bon état physique risque d'échouer avec la monte du jour. À revoir.

4. INTISSAR SAT. Elle peut faire partie des nombreux prétendants à la cinquième place..

5. WANISAF. On peut l'inclure dans une longue combinaison, pour les chances secondaires.

6. KHAZRAJIA. Cette jument court dans son jardin, en plus elle est bien montée. outsider moyen.

7. RIM DE CHOUKH. Elle se présente ici comme la favorite de l'épreuve. À suivre.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. BECHAIRIA	1	DJAOUAHAR	A. YAHIAOUI	56	7	PROPRIÉTAIRE
I. CHENIHI	2	CHEBLI	MS. GUEHIOUCHE	56	3	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	3	RAMOS	JJ : A. ALLALI	55	13	B. MAHBOUB
I. CHENIHI	4	INTISSAR SAT	F. CHAABI	55	15	PROPRIÉTAIRE
A. BOUAKAZ	5	WANISAF (0)	H. RAACHE	55	14	H. FERHAT
S. ZERGUINE	6	KHAZRAJIA	S. BENYETTOU	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	7	RIM DE CHOUKH	D. BOUBAKRI	55	1	O. GUITOUN
H. AISSANI	8	NAGOR	AB. ATTALLAH	55	11	A. CHEBBAH
M. ATMANE	9	BAR EL AMANE	AH. CHAABI	55	9	W. CHAABI
H. AISSANI	10	JOUHARAT HODNA	CH. ATTALLAH	54	4	A. CHEBBAH
A. AMEUR	11	ISTIHKAK	O. CHEBBAH	54	10	A. CHEBBAH
M. BENAROUSSE	12	ROSHEDI DE DILMI	K. RAHMOUNE	54	12	B. MAHBOUB
M. ATMANE	13	JAWIR (0)	A. HAMIDI	54	8	W. CHAABI
S. MEKIDECHE	14	FARIDIX (0)	JJ : SH. BENYETTOU	53,5	6	PROPRIÉTAIRE
F. LAZREG	15	SOLTANE BANA	EH. CHAABI	53	2	PROPRIÉTAIRE

8. NAGOR. Je trouve qu'on peut lui faire encore une fois confiance. Pour une quatrième ou troisième place.

9. BAR EL AMANE. Il faut se méfier de ce cheval il peut créer la surprise, son entourage et redoutable.

10. JOUHARAT HODNA. C'est le genre de pouliche à surveiller de près. Je crois qu'avec la monte du jour elle va réussir un bon parcours. À suivre.

11. ISTIHKAK. Cette pouliche nest pas dénuée de moyens. Elle est assez rapide sur pieds. Méfiance.

12. ROSHEDI DE DILMI. Ce cheval, fils de Manel, se trimbale de champ en

champ pour chercher une issue.

13. JAWIR. Un outsider assez intéressant.

14. FARIDIX. C'est un cheval assez rapi-

de même avec ce changement de monte, il reste difficile à négliger. méfiance.

15. SOLTANE BANA. Tâche assez délicate, peu probable.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. CHEBLI - 5. WANISAF - 8. NAGOR - 11. ISTIHKAK - 7. RIM DE CHOUKH

LES CHANCES

9. BAR EL AMANE - 10. JOUHARAT HODNA

Belgique : près de 110 tonnes de cocaïne saisies en 2022 à Anvers



Près de 110 tonnes de cocaïne ont été saisies par les autorités belges en 2022 dans le port d'Anvers, première porte d'entrée en Europe pour cette drogue expédiée d'Amérique latine, soit un nouveau record, ont annoncé hier les douanes belges. C'est la première fois que la barre des 100 tonnes est dépassée. Les saisies ont porté l'an dernier sur 109,9 tonnes, contre 89,5 en 2021, a-t-il été précisé lors d'une conférence de presse à Beveren, près d'Anvers (nord de la Belgique). Dans le port néerlandais de Rotterdam, autre plaque tournante du trafic sur le continent européen, les interceptions pour cette même drogue ont baissé à 52,5 tonnes en 2022, contre environ 70 en 2021. Pour la première fois, Belgique et Pays-Bas avaient choisi hier d'annoncer conjointement leur bilan annuel des saisies. "Les deux services des douanes ont saisi ensemble 160 tonnes de cocaïne" l'an dernier, se sont félicités ensemble les membres des deux gouvernements chapeautant ces administrations, le ministre belge des Finances Vincent Van Peteghem et la secrétaire d'Etat néerlandaise Aukje de Vries. Tous deux ont insisté sur leur "coopération intensive" dans la lutte contre ce trafic international. Des équipes de plongeurs néerlandais interviennent par exemple dans le port d'Anvers pour inspecter d'éventuelles caches dans la coque des navires sous la ligne de flottaison. Côté belge, le gouvernement va recruter une centaine de douaniers et acheter de nouveaux équipements de scannage pour renforcer les contrôles à Anvers. Un investissement en matériels de 70 millions d'euros a été annoncé. "Pour les Pays-Bas, les investissements des prochaines années porteront notamment sur l'intelligence artificielle, la détection chimique, le traçage des conteneurs", a-t-il été souligné dans un communiqué commun aux deux pays. En Amérique latine, le Panama, la Colombie et l'Equateur sont les trois principaux pays d'expédition de la cocaïne vers l'Europe.

Plus de deux millions de visiteurs au Jardin d'essai d'El Hamma en 2022

Le Jardin d'essai d'El Hamma à Alger a reçu en 2022 plus de deux millions de visiteurs, un nouveau record avec un pic de fréquentation de 24.774 enregistré le 31 décembre dernier, a annoncé lundi la direction de cet établissement. La direction du Jardin d'essai d'El Hamma précise, dans un communiqué, que 2022 a été l'année d'un nouveau record en terme de fréquentation avec 2,096 millions de visiteurs, contre 1,8 million en 2017. Dans son bilan annuel, l'entreprise revient sur les 72 ateliers et programmes de divertissement à l'adresse des

enfants et sur ses formations en jardinage, aquaculture et apiculture qui ont également attiré un nombre important d'adhérents durant cette année. En 2022, ce Jardin a également reçu plus de 18.000 personnes dans son centre d'éducation environnementale et plus de 600 étudiants spécialisés dans sa bibliothèque. Considéré comme l'un des jardins d'essai et d'acclimatation les plus importants au monde, le Jardin d'essai d'El Hamma, créé en 1832, s'étend sur 32 hectares au pied du Musée national des Beaux-Arts et du sanctuaire du Martyr.



Quatre blessés suite à une explosion du gaz à l'intérieur d'une maison à Saïda



Quatre personnes ont été atteintes de brûlures (1e et 2e degré) suite à une explosion causée par une fuite de gaz à l'intérieur d'une habitation, mardi matin dans la commune de Hassasna (wilaya de Saïda), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit vers sept heures du matin dans le quartier "Souane Abdelkader" dans la commune de Hassasna à l'intérieur d'une habitation, suite à une fuite de gaz de ville. Un court-circuit électrique a provoqué une explosion accompagnée d'un incendie. Le sinistre a fait quatre blessés âgés de 3 à 40 ans, avec des brûlures de premier et deuxième degré, selon la même source. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éteindre l'incendie, prodiguer les premiers soins aux blessés et les transférer à l'établissement hospitalier public de la commune de Hassasna, a-t-on ajouté.

2023 sera l'occasion de mettre fin au conflit au Yémen

L'émissaire américain au Yémen, Tim Lenderking, a déclaré, lundi, que "l'année 2023 offrira l'occasion de mettre fin une fois pour toutes au conflit dans ce pays". Le diplomate américain s'est exprimé lors d'une conférence internationale sur le Yémen tenue à Washington, avec la participation d'hommes politiques yéménites, de chercheurs et de responsables occidentaux, dont Lenderking. Lenderking a déclaré, à l'ouverture de la conférence, que "Washington s'est engagé à trouver une solution à la crise au Yémen (...), et estime que l'année 2023 sera l'occasion de mettre fin au conflit une fois pour toutes". L'émissaire a souligné la nécessité de "faire de gros efforts pour réhabiliter le Yémen avec le soutien de la communauté internationale, et de coopérer avec le reste des pays de la région à travers un processus global". Depuis plus de 8 ans, le Yémen est le théâtre d'une guerre entre les forces loyales au gouvernement légitime, soutenues par une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie saoudite voisine, et le mouvement Ansarullah (Houthis) qui contrôle des gouvernorats, dont la capitale, Sanâa, depuis septembre 2014.

Ooredoo souhaite « Assegas Amegaz » au peuple algérien

À l'occasion du nouvel an Amazigh 2973, qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, Ooredoo présente au peuple algérien ses meilleurs vœux de santé et de prospérité, et lui souhaite « Assegas Amegaz ». Dans son message de vœux, le Directeur général de Ooredoo M. Bassam Yousef Al-Ibrahim, a déclaré : « Je saisis l'arrivée du nouvel an Amazigh 2973 pour présenter en mon nom et au nom de tous les employés de Ooredoo Algérie, nos meilleurs vœux de santé et de prospérité au peuple algérien. Ooredoo, l'entreprise citoyenne par excellence, est fière de partager avec les Algériens la joie de cette heureuse occasion qui met en valeur la richesse, la diversité et la profondeur de la culture algérienne ». "Yennayer" premier jour de l'année Amazigh, reflète la diversité de l'Algérie avec ses traditions et sa riche histoire.

Sûreté de wilaya d'Alger : arrestation de deux individus et saisie d'une quantité de comprimés psychotropes

La brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar (Alger) a arrêté deux (2) individus et saisi 703 comprimés psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger. Les services de sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues de la 2e circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar ont

démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes, précise le communiqué. Les investigations menées, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis à la brigade d'arrêter deux (2) individus âgés entre 25 et

28 ans et de saisir 703 comprimés psychotropes et 38 millions de centimes générés par cette activité illégale, outre deux (2) téléphones portables et un véhicule touristique, précise la même source. Après finalisation de toutes les procédures légales, les

accusés ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes pour possession, transport, stockage, vente et trafic illicites de comprimés psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, conclut le document.

MISE AUX POINGS

«La formation est un axe principal dans notre stratégie, car permettant d'assurer au journaliste les qualifications requises pour faire face aux fausses informations et fournir une information juste et sûre au citoyen».

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 11 janvier 2023

20 °C / 10 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 12 km/h
Humidité : 76%



Dans la nuit : Averses
Vent : 13 km/h
Humidité : 94%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 18 jourmada el thani 1444

Dohr : 12h56
Assar : 15h33
Maghreb : 17h54
Îcha : 19h18

Jeudi 19 jourmada el thani 1444
Sobh : 06h29
Chourouk : 08h01

HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

466 affaires signalées depuis juillet 2022

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mesrati, a affirmé, que la mise en œuvre de la stratégie nationale élaborée par son instance et devant être lancée d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours, « requerrait l'adhésion de l'ensemble des forces vives et actives de la société » indiquant qu'il y a eu 466 signalement d'affaires de corruption et des procédures ont été engagées pour 46 affaires depuis la création, en juillet 2022, de l'institution qu'elle pré-



Salima Mesrati, présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

side. M me Mesrati a précisé que le succès de cette stratégie, indissociable du processus intégré d'exécution et de suivi des mesures de consolidation de la transparence et de la lutte contre la corruption à l'échelle institutionnelle et sociétale, « requiert l'adhésion de toutes les forces vives et des différentes parties concernées au sein de la société ». Expliquant que la stratégie repo-

se sur « cinq axes fondamentaux incluant notamment la moralisation de la vie publique, le renforcement de la transparence, la récupération des avoirs, la consolidation des compétences des instances de contrôle, de la société civile et de la presse ». La présidente de La Haute autorité de prévention contre la corruption a déclaré avoir reçu 466 signalements concernant des affaires de corruption, lesquels seront examinés, par « une cellule de suivi composée de juristes et d'experts

dans différents domaines économiques ». Elle a fait savoir que parmi les 466 signalements en question, dont 177 alertes anonymes ont été archivées sans suite, à cause de la non-conformité aux conditions du signalement. Dans le même contexte, le lancement de plusieurs plateformes électroniques pour recevoir les signalements des citoyens et les déclarations de biens, appelant à « la contribution du citoyen dans la bataille de lutte contre la corruption ».

Mme Mesrati a rappelé à travers les ondes de la radio que la Constitution de 2020 avait conforté davantage le système juridique et institutionnel lié à la transparence, à la lutte et à la prévention de la corruption, en hissant l'instance nationale de prévention au rang des organes de contrôle, tout en lui conférant de plus larges prérogatives.

À l'échelle internationale, elle est revenue également sur la contribution de l'Algérie à l'élaboration et à la ratification de plusieurs conventions régionales et internationales, formulant le vœu de voir l'expérience de l'Algérie en matière de lutte et de prévention contre la corruption s'ériger en « modèle à suivre aux plans régional et international ».

M.Seghilani

FOIRE D'ALGER

Lancement hier de la 2^e édition de Souknatec Expo



La SAFEX abrite, depuis hier, le 2^e Salon de la promotion immobilière, la construction moderne et décor (Souknatec Expo). Un événement organisé par l'agence Sunflower, et qui s'étalera jusqu'au 14 du mois en cours, au niveau du pavillon Gourara. L'occasion pour les acteurs du domaine de redynamiser un secteur qui a connu une certaine paralysie durant les trois dernières années. Néanmoins, la conjoncture économique actuelle, caractérisée par l'encouragement de l'État à l'investissement, la création de richesses et d'emplois, sera pour les professionnels de la construction en Algérie, une opportunité d'affaires à ne pas manquer. Outre cette relance, cette manifestation sera également l'occasion de mettre en valeur les dernières innovations locales dans tout ce qui a trait à l'aménagement, ainsi que les derniers progrès techniques et technologiques du secteur. Selon un communiqué des organisateurs de ce rendez-vous économique, « Plus d'une soixantaine d'entreprises nationales, publiques et privées, ainsi que des représentants de sociétés étrangères prennent part à cet événement, qui constitue une opportunité d'affaires, d'échange et de partenariat à même d'insuffler une dynamique nouvelle et de renforcer les liens de développement de ces créneaux complémentaires et névralgiques dans la vie économique nationale ». Les promoteurs immobiliers pourront ainsi exposer leurs différents produits aux visiteurs en quête d'achat ou de locations d'appartements, de villas ou de locaux commerciaux. À noter que le salon est ouvert de 10h à 18h, avec plus de 20 000 visiteurs attendus au Palais des expositions d'Alger.

H. S. A.

L'EXCÈS DE VITESSE ET LE NON-RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Parmi les principales causes des accidents de voitures

Au total 24 accidents de la route, ayant causé la mort d'une personne, ainsi que des blessures à 24 autres, ont été enregistrés durant le mois de décembre dernier en milieu urbain à Bouira, selon un bilan de la Sûreté de wilaya rendu public, hier. Les services de la sûreté de la wilaya ont enregistré durant décembre 2022 un total de 24 accidents, « soit une importante baisse par rapport au nombre d'accidents enregistrés en novembre (35 accidents) en milieu urbain », ont expliqué les services de la sûreté dans un communiqué remis à la presse. Le nombre de blessés dans des accidents de la route en décembre a aussi connu une baisse par rapport au mois précédent (45 blessés), selon les statistiques fournies par les mêmes sources. S'agissant des causes de ces accidents, les services de la sûreté ont précisé que le facteur humain était la cause principale de 93 % des accidents survenus. « L'excès de vitesse, le non-respect du code de la route, les dépassements et manœuvres dangereux, le non-respect de la distance de sécurité et l'usage du téléphone au volant, sont les principales causes de ces accidents », ont-ils souligné dans le communiqué. Durant le mois de décembre dernier, les services de la sûreté de la wilaya ont mené une série de campagnes de sensibilisation sur les dangers de la route et sur la sécurité routière, dans l'objectif de réduire le nombre d'accidents et de victimes en milieu urbain à Bouira, ont-ils rappelé. Par ailleurs, les services de la sûreté ont enregistré durant le mois de décembre plus de 2560 infractions et 188 délits de circulation. « 20 véhicules ont été mis en fourrières », est-il précisé dans le même communiqué. « Nos services ont également enregistré 54 infractions et 36 délits de conduite, commis par les conducteurs de motocyclettes en milieu urbain », ont ajouté les mêmes sources.

R. R.

CORONAVIRUS

Sept nouveaux cas et aucun décès ces dernières 24h

Sept nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et trois (3) guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271262 cas, celui des décès se stabilise à 6881 cas, alors que le nombre total des patients guéris s'élève à 182671 cas, précise la même source. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

APS

SOUS-RIRE

Constantine

7 ans de prison ferme contre deux personnes pour spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation

